



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes



COMITÉ TECHNIQUE
VALLEE DU RHÔNE OUEST

Réunion du 23 juin 2025

à SAINT-ETIENNE



DÉROULÉ :

1. Evolution de la concertation

2. Bilan TER

- Bilan TER 2024 et 1^{er} trimestre 2025
- Matériel roulant et installations de maintenance

3. Services Annuels TER 2025 et 2026

- Travaux programmés
- Evolutions de desserte

4. Intermodalité et la multimodalité

- Transports interurbains et scolaires
- Aménagements dans les gares (routière, ferroviaire, Accessibilité)

5. Perspectives

6. Actualités services usagers

- Evolution des médias Oûra

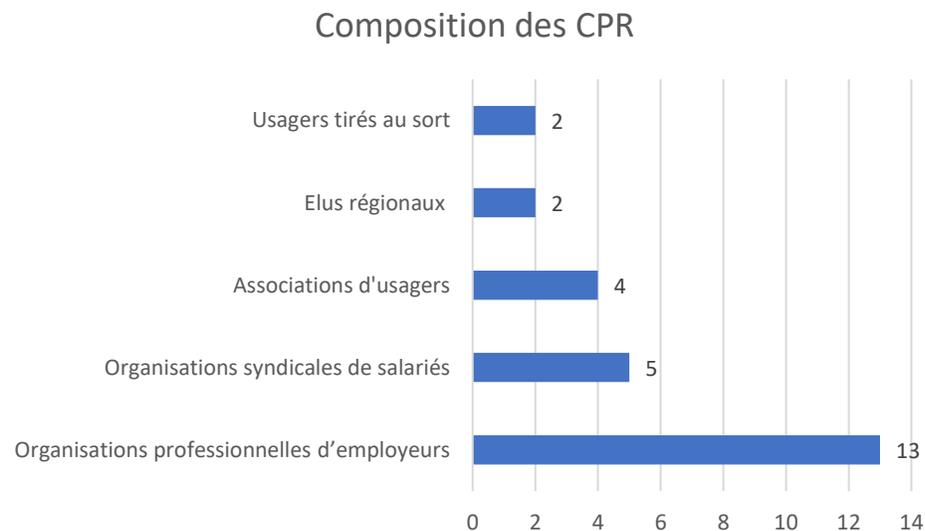
EVOLUTION DE LA CONCERTATION

INSTANCE DE CONCERTATION COMPLEMENTAIRE

La modification de l'article L1231-5 du Code des transports, nous impose une refonte du Comité Régional de Partenaires.

Le dispositif de concertation va donc évoluer avec la mise en place d'un Comité de Partenaires Régional complémentaire qui devra se prononcer notamment sur **l'évolution et le financement de l'offre de transports**. Cette évolution a été approuvée lors de la Commission permanente du 23 mai.

La composition de ces nouvelles instances est la suivante :



Trois niveaux

Nouveau

Régional

Local

Comité des Partenaires Régional (CPR)

Région AOM R =
Comités de mobilités (COMOB)
Comités techniques préparatoires

Région AOM L =
Comités des partenaires locaux (CPL)

Se prononce sur l'évolution et le financement de l'offre de transport

Avant toute évolution **substantielle** des offres et services de mobilité, se rassemblent au minimum une fois par an

Représentants des organisations professionnelles d'employeurs (Chambres consulaires), des organisations syndicales de salariés, des associations présentes sur le territoire, notamment d'utilisateurs ou d'habitants usagers, ainsi que des habitants tirés au sort

- Représentants du monde économique,
- Organisations syndicales de salariés,
- Associations d'utilisateurs présentes sur le territoire,
- Habitants tirés au sort

-> 1 CPR sur l'ensemble de la région

→ 5 COMOB
→ 5 COTECH préparatoires

→ 31 CPL
(a minima un par bassin de mobilités)

Ordre du jour :

Tout sujet impliquant des évolutions et un financement de l'offre de transport

Ordre du jour :

Dessertes ferroviaires
Dessertes cars structurantes
Services de mobilités / tarification régionale
Autres actions régionales (planification, ...)

Ordre du jour :

Dessertes de cars scolaires, transport à la demande, rabattement / diffusion vers le réseau structurant
Et tarification et services associés

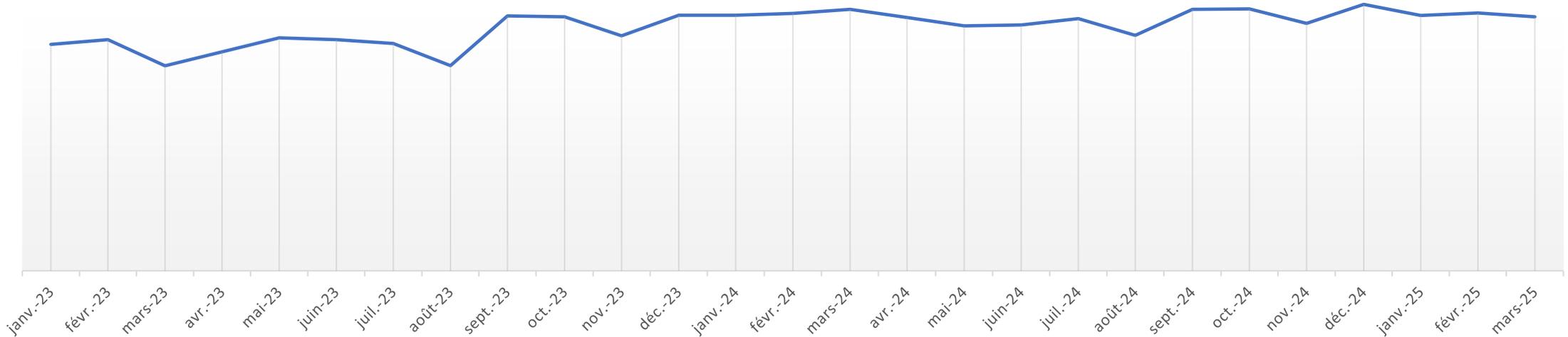
1. Bilan TER

Bilan TER 2024 et 1^{er} trimestre 2025

Matériel roulant et installations de maintenance

La fréquentation : trafic mensuel TER Auvergne-Rhône-Alpes de janvier 2023 à mars 2025

Trafic TER AURA en Voyages-Km par mois de 2023 à mars 2025



En 2024, le trafic TER Auvergne-Rhône-Alpes est supérieur de + 10% à ce qu'il était en 2023.

Les facteurs ayant contribué au choix de TER comme mode de déplacement en 2024 ont été :

- L'intérêt économique des abonnements pour les déplacements quotidiens par rapport à la voiture, les promotions et tarifs avantageux pour les voyageurs occasionnels ;
- L'attractivité touristique de la région, les multiples sites accessibles avec l'offre TER ;
- Les sensibilités environnementales et la volonté de contribuer à diminuer les émissions de CO₂

Au 1^{er} trimestre 2025, le trafic TER diminue de -1% par rapport au 1^{er} trimestre 2024.

La fréquentation TER Auvergne-Rhône-Alpes

Focus abonnés

- En 2024, le trafic des abonnés représente 43% du trafic total de TER Auvergne-Rhône-Alpes. Le trafic des abonnés a progressé de +8% en 2024 par rapport à 2023.

Au 1^{er} semestre 2024, le nombre d'abonnements mensuels achetés (en moyenne 58 230 de janvier à juin), auprès de SNCF Voyageurs, était inférieur à l'automne 2023 (environ 60 400 abonnements chaque mois à l'automne 2023).

En septembre, octobre et novembre 2024, **plus de 65 500 abonnements mensuels ont été achetés** (ventes SNCF Voyageurs).

Fin 2024, **plus de 14 900 abonnés annuels** se déplacent en TER Auvergne-Rhône-Alpes (record).

- Au 1^{er} trimestre 2025, trafic des abonnés représente 46% du trafic total TER Auvergne-Rhône-Alpes.

Le trafic des abonnés progresse de +1% au 1^{er} trimestre 2025 par rapport au 1^{er} trimestre 2024.

En mars 2025, SNCF Voyageurs a vendu près de **61 800 abonnements mensuels illico** et plus de **15 420 abonnements annuels** (nouveau record).

illico
MENSUEL

illico
MENSUEL
JEUNES

illico
ANNUEL

TARIFS TER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

VOS TRAJETS QUOTIDIENS
AUTOUR DE LYON AVEC TER

- 2€/JOUR
- + RAPIDE
- CO2



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



ABONNEMENT TER, FAITES LE PLEIN D'AVANTAGES.

- CHER
- + RAPIDE
- CO2
- + DE TEMPS POUR SOI 😊



La fréquentation TER Auvergne-Rhône-Alpes

Focus occasionnels

- En 2024, le trafic des voyageurs occasionnels représente 57% du trafic total de TER Auvergne-Rhône-Alpes. Le trafic des occasionnels a progressé de +11% en 2024 par rapport à 2023.

A fin décembre 2024, **185 645 cartes de réduction régionales illico LIBERTÉ et illico LIBERTÉ Jeunes** ont été vendues (+9% par rapport à la même période 2023, déjà un record de vente). Ces cartes ont fait l'objet d'une promotion du 18 au 24 mars 2024 et du 17 juin au 14 juillet 2024.

Durant l'été 2024, **près de 1,5 millions de déplacements** ont été réalisés à bord des TER Auvergne-Rhône-Alpes et LEMAN EXPRESS avec un des 3 tarifs promotionnels : Illico PROMO VACANCES (-40% et gratuité pour les -12 ans dès 2 personnes), Prix Minis (prix ronds en heures creuses, environ -50% par rapport au plein tarif), Billets Pass Rail à 0 €.

- Au 1^{er} trimestre 2025, trafic des occasionnels représente 54% du trafic total TER Auvergne-Rhône-Alpes.

Le trafic des occasionnels diminue de -3% au 1^{er} trimestre 2025 par rapport au 1^{er} trimestre 2024.



Poursuite de l'expérimentation : dispositif « TER cyclo » printemps-été 2025

Du 1er mai au 28 septembre 2025 :

Réservation obligatoire (sauf pour les abonnés TER sur leur parcours d'abonnement) **et payante (1€)** de la place vélo (réservation disponible uniquement en ligne sur le site TER Auvergne-Rhône-Alpes) :

- **Tous les jours** sur les trains TER (effectuant une relation interrégionale) de la ligne **Lyon - (Valence – Avignon) - Marseille**
- **Les samedis, dimanches et jours fériés** sur tous les trains des lignes **Lyon - Genève, Grenoble - Gap et Romans (Valence - Gap) - Briançon**

➔ **Lors des week-ends et jours fériés (en vallée du Rhône et sur Grenoble – Gap), sur certains trains :**

- **Augmentation des capacités d'emport des vélos** par retrait ou bâchage de sièges ou par renforts de composition (selon les trains, tenant compte de la fréquentation voyageurs et des possibilités offertes par le matériel) : Lyon – Avignon - Marseille : jusqu'à + 15 places par train et Grenoble – Gap : + 2 à 10 places par train
- **Accompagnement par du personnel dédié** à l'aide à la montée et la descente, stationnement à bord et information des voyageurs

61 000 places vélos sous réservation sur la période sur les 4 lignes

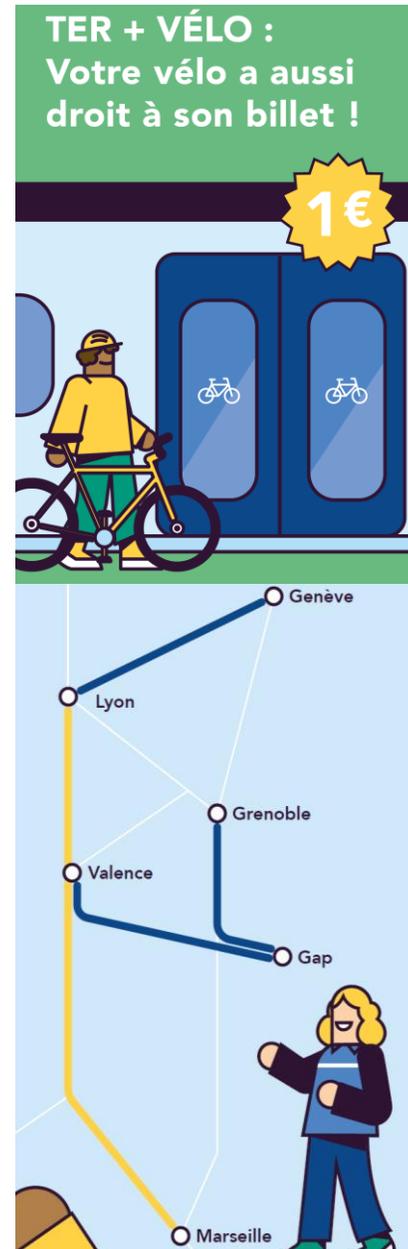
+

7400 places vélos supplémentaires créées dans les trains sur la période :

- 6000 nouvelles places vélos en vallée du Rhône
- 1400 nouvelles places vélos sur Grenoble - Gap

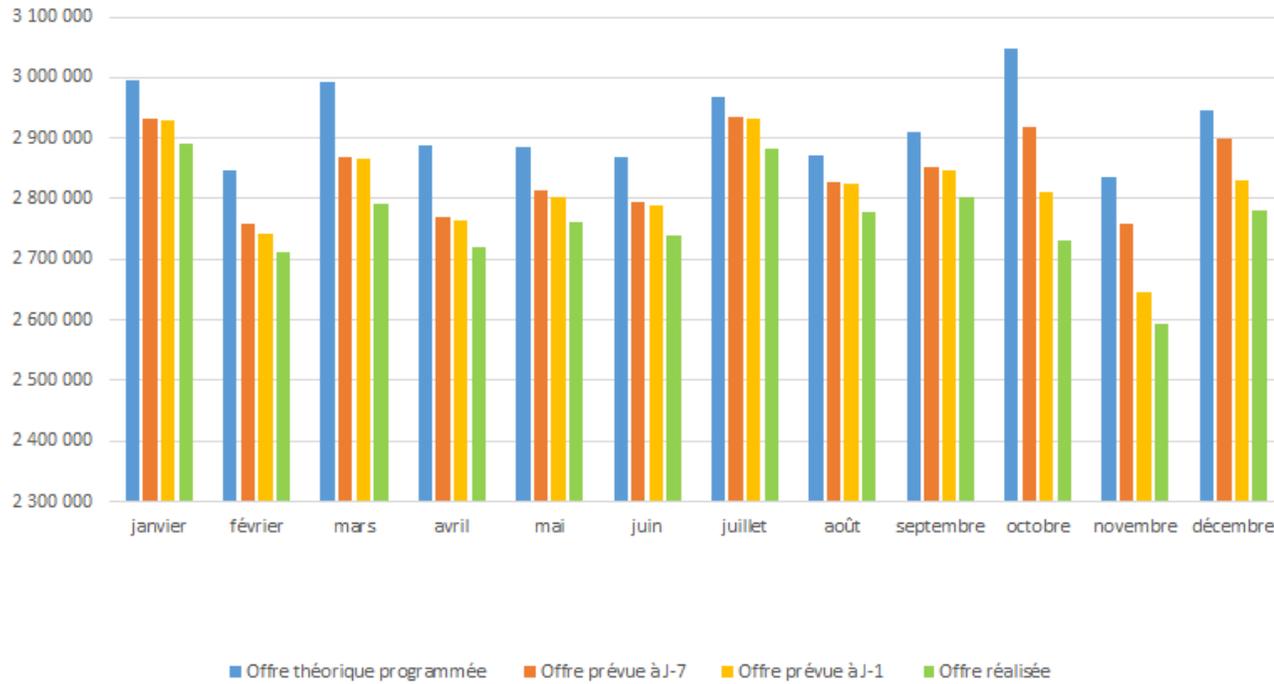
+

Accompagnement dédié à bord



Réalisation / non réalisation de l'offre TER

Service 2024



Source : Rapport Production AURA

En 2024, 94,7% des trains.km programmés ont circulé.

- Les suppressions avant J-7 (**Plans de Transport Adaptés - PTA**) représentent **2,7%** de non-réalisation d'offre par rapport à l'offre théorique programmée. Elles correspondent très majoritairement à des travaux (ex. régénération Clermont-Nîmes, travaux TELT Chambéry-Modane, maintenance caténaire/travaux CCR sur la Vallée du Rhône, bucheronnage sur Lyon-St-Etienne, maîtrise de la végétation et travaux de maintenance sur Lyon-Grenoble et Sillon alpin...)
- Les suppressions entre J-7 et J-1 (**Plans de Transport Perturbés - PTP**) représentent **1 %** de non-réalisation par rapport à l'offre théorique programmée. Elles sont concentrées sur le dernier trimestre et relèvent principalement de causes externes avec les fortes conséquences de l'affaissement d'un talus à St Chamond en octobre et des différentes tempêtes (Leslie le 17/10, Caetano les 21 et 22/11 et Bert le 25/11). A noter également des mouvements sociaux locaux TER (ex. Saint-Etienne le 2/12) ou SNCF Réseau (ex. postes d'aiguillage de la Haute-Loire les 24 et 25/12).
- Les suppressions jour J (trains prévus la veille mais n'ayant pas circulé le jour J) pèsent pour **1,7%** du volume d'offre théorique programmé (soit 600 000 tkms). Les causes relèvent principalement de TER (soins/détresse matériel roulant...), de l'externe (notamment impacts des très nombreuses intempéries : tempêtes, inondations, coulées de boue...) et de SNCF Réseau (ex. perte de commande du poste d'aiguillage de St Etienne Châteaureux en novembre, panne Télécom impactant les circulations au départ/arrivée de Grenoble en mai...).

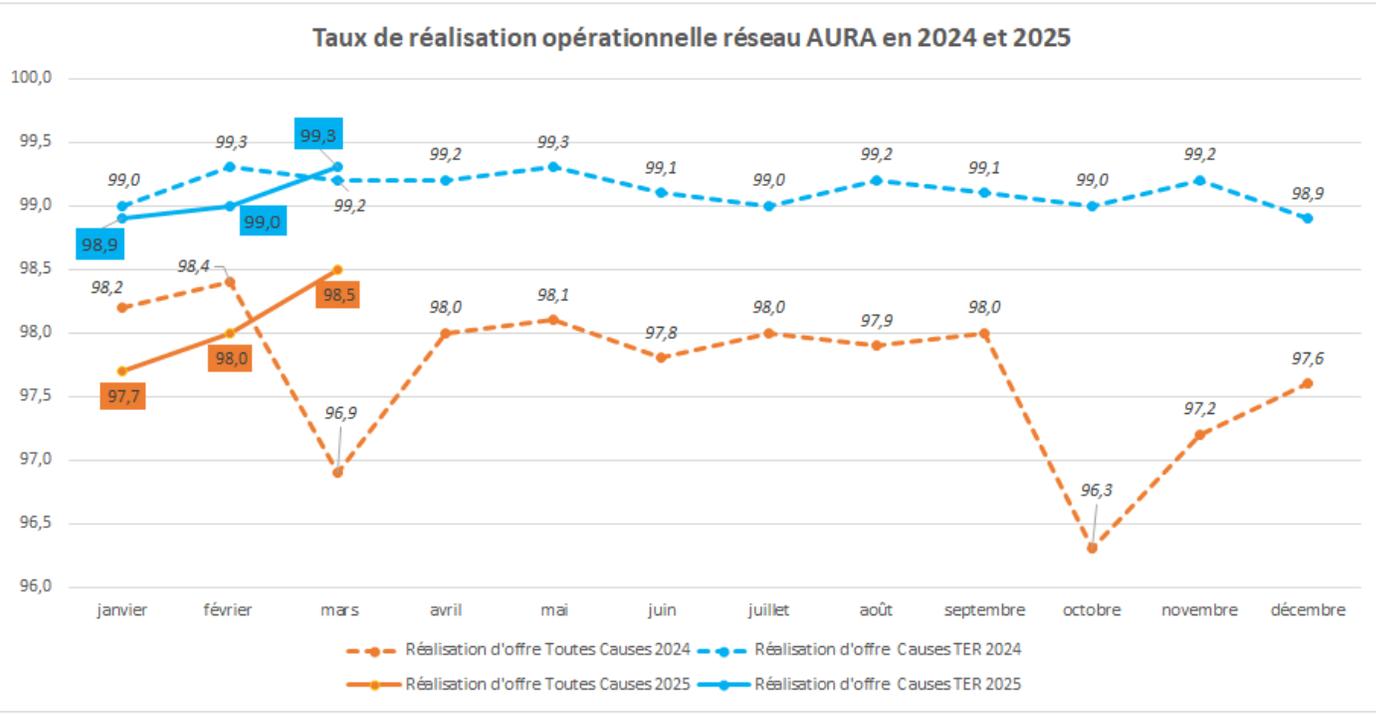
Réalisation de l'offre opérationnelle (jour J) causes TER :
 nombre de trains supprimés (totalement ou partiellement) du fait de l'exploitant

Réseau Auvergne-Rhône-Alpes (TER + LEX)	2023	2024	2025 (à fin mars)
Nbre de trains supprimés causes TER Jour J	4104	3862	1050

En 2024, en moyenne 1225 trains ont circulé chaque jour, contre 1113 trains en moyenne en 2023. Le taux de réalisation de l'offre s'améliore légèrement en 2024 (97,7%) par rapport à 2023 (97,6%).

Les mois de mars, octobre et novembre sont marqués par des événements climatiques (tempêtes/éboulements) entraînant des baisses importantes de réalisation d'offre.

Au 1er trimestre 2025, le taux de réalisation de l'offre s'élève à **98,1%**.



Concernant les causes uniquement TER le jour J :
 Le taux de réalisation de l'offre, est de 99,1% en 2024 , contre 99% en 2023. Ce taux est resté assez stable durant l'année 2024.

Au quatrième trimestre 2024, le taux de réalisation de l'offre est de 99% des trains de l'offre opérationnelle, soit dans la moyenne annuelle.

Au 1er trimestre 2025, le taux de réalisation de l'offre est de 99,1% des trains de l'offre opérationnelle

Les suppressions pour causes TER le sont très majoritairement en raison de problèmes matériels roulants.

Source des données : SNCF - Rapport Production AURA

Ponctualité (fin de parcours à 5'59) TER AURA

Réseau Auvergne-Rhône-Alpes (TER + LEX)	2023	2024	2025 (à fin mars)
Ponctualité tous trains toutes causes	89.5%	90.1%	90.9%
Ponctualité tous trains causes TER	96,4% <i>Objectif : 97,1%</i>	96,7% <i>Objectif : 96.6%</i>	96,7% <i>Objectif : 96.8%</i>

La ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes est de **90,1% sur l'année 2024** (vs 89,5% 2023, soit +0,6 pt d'amélioration entre 2023 et 2024).

En moyenne, il y a eu 107 trains en plus à l'heure chaque jour en 2024 par rapport à 2023.

Les causes de non-ponctualité dues à TER représentent 3,3% à fin 2024 (vs 3,6% à fin 2023), soit une légère amélioration des causes TER de non ponctualité par rapport à 2023.

Au 4^{ème} trimestre 2024 :

La ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes est de **88,2%** dont 3,8% de non-ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER, en dégradation par rapport au reste de l'année 2024.

Les causes externes restent les principales causes de non-ponctualité (accidents de personne, phénomènes climatiques (éboulements, tempêtes), collisions, problèmes de passages à niveau).

La dégradation des causes TER pour ce trimestre est principalement due aux conditions de réalisation de la conduite durant cette période de l'année (adhérence, feuilles, intempéries...).

Au 1^{er} trimestre 2025 :

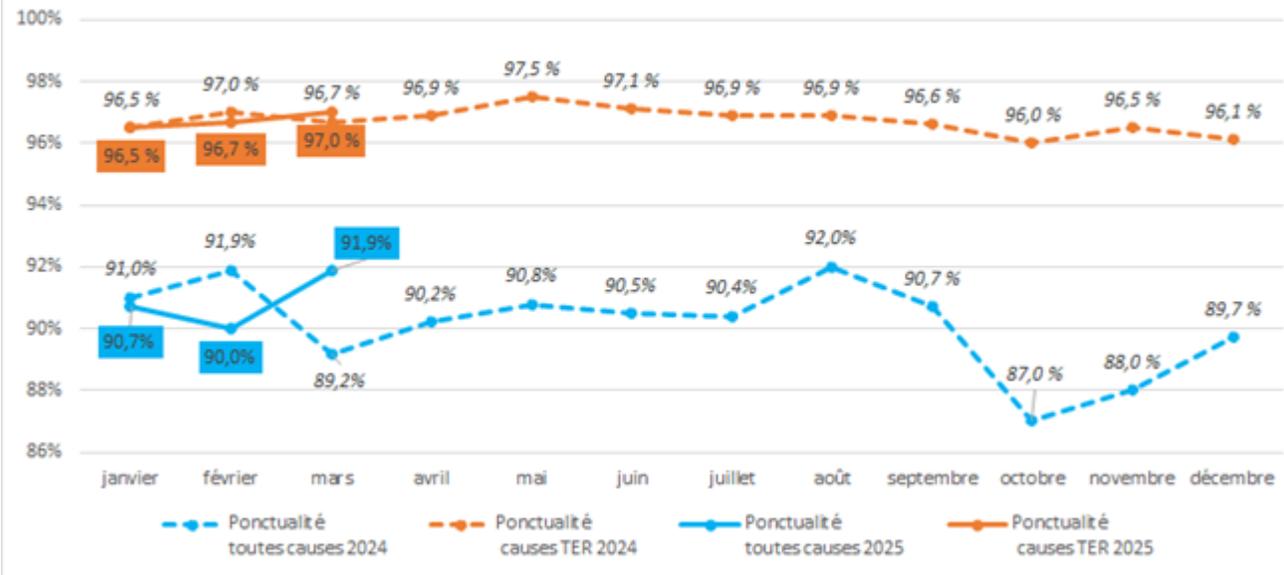
La ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes est de **90,9%**, soit +2,7 pts par rapport à T4 2024, et globalement stable par rapport à T1 2024 (+0,2 pts).

Cette amélioration est principalement liée à une diminution des causes externes.

Les causes de non-ponctualité dues à TER représentent 3,3%, soit une amélioration de 0,5 pts par rapport à T4 2024 (mais stable par rapport à T1 2024).

Cela est lié à une baisse sensible des causes de non ponctualité liées à la conduite (par rapport à T4 2024).

Ponctualité à 5'59" réseau AURA en 2024 et 2025
(Tous Trains)



Source des données : SNCF - Rapport Production AURA

La ponctualité par ligne TER (Toutes causes)

Dans le cadre de la nouvelle convention, un nouveau découpage en 73 lignes de service est mis en œuvre

Lignes	Ponctualité 2023	Ponctualité 2024	Ponctualité 2025 (à fin mars)
LYON - PARAY LE MONIAL	75.1%	72,3%	83,3%
LYON PERRACHE – MACON	68,8%	87,2%	88,3%
LYON PART-DIEU – MACON	73,6%	72,8%	84,5%
LYON ROANNE via LYON PART DIEU	81.6%	84,6%	86,5%
LYON ROANNE via LYON VAISE	87.3%	90,8%	94,1%
LYON - CLERMONT-FERRAND	80.5%	84,5%	90,1%
AMBERIEU - LYON PART - DIEU - SAINT-ETIENNE	88.5%	87,9%	88,6%
LYON PERRACHE - FIRMINY	94.6%	94,7%	94,8%
SAINT-ETIENNE - BOEN	92.1%	91,4%	96,7%
SAINT-ETIENNE - ROANNE	90.8%	91,6%	95,1%
SAINT-ETIENNE - LE PUY EN VELAY	90.5%	91,4%	94,1%
LYON SAINT-PAUL - SAIN BEL	96.6%	95,9%	95,4%
LOZANNE - TASSIN	97.9%	97,7%	98,2%
LYON SAINT-PAUL - BRIGNAIS	98.3%	98,5%	98,3%
VIENNE – LYON – VILLEFRANCHE	90,5%	91,7%	93,1%

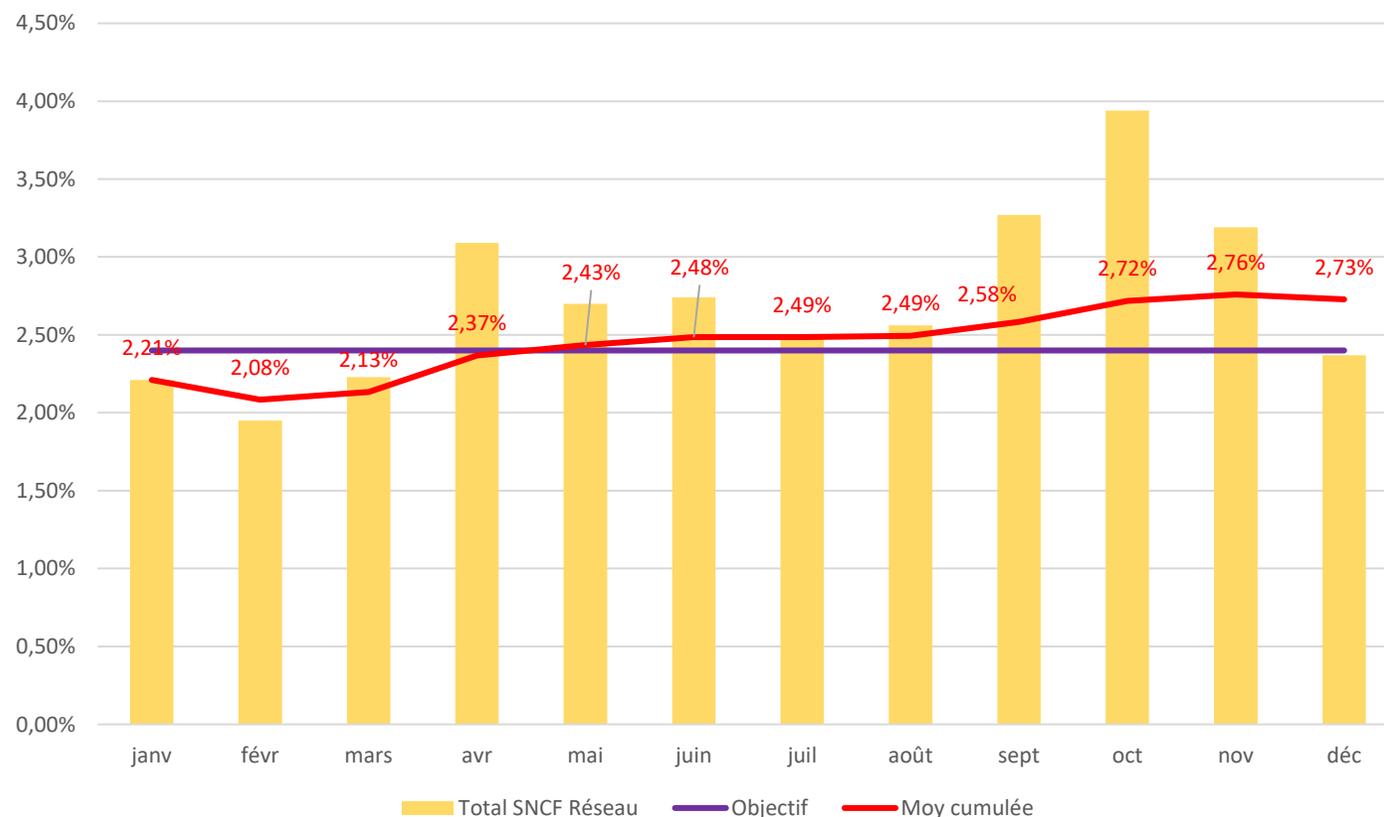
Source : SNCF – Rapport Mensuel de Production

Mise en œuvre des financements au titre de l'exercice 2023 :

Ligne	Opération	Risque couvert	Réalisation
Lyon – Roanne (Clermont)	Remplacement de câbles de signalisation	Amélioration sécurité et fiabilité	Terminé 12/2024
Lyon Genève	Débroussaillage et pose de clôtures Collonges – Fort l'Ecluse	Chocs/heurts avec végétation et faune, perte d'adhérence	Traitement végétation réalisé début 2025. Installation de catadioptrés/réflecteurs lumineux en cible. Organisation de battues administratives en cours calage
Lyon-Grenoble	Débroussaillage et pose de clôtures zones Voreppe et Grand-Lemps (entre St-André le Gaz et Grenoble)	Chocs/heurts avec végétation et faune, perte d'adhérence	Débroussaillage réalisé. Une seconde intervention programmée à l'automne. Zone équipée de pièges photos en attendant les préconisations suite diagnostic avec la FDC38
Lyon – Saint-Etienne	Remplacement télécommande sous-station de Terrenoire	Récurrence de panne liée au vieillissement de l'équipement	Terminé 11/2024

Convention Performance SNCF Réseau – Région

Taux non-ponctualité SNCF Réseau 2024 (TER + LEX)



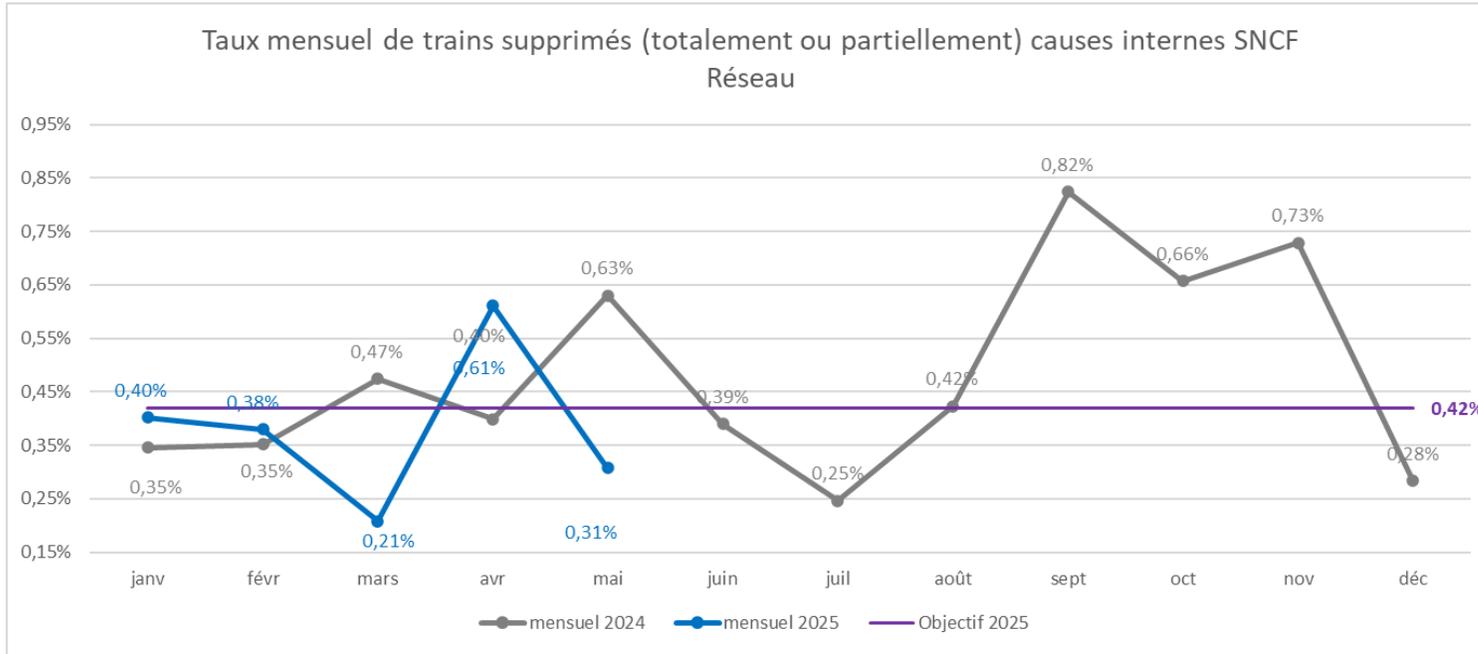
- A l’instar de 2023, fort écart entre les résultats mensuels.
- Les faits significatifs spécifiques à SNCF Réseau :
 - ✓ Peu de récurrences sur le type de ressource défaillante et les lignes concernées
 - ✓ Quelques incidents très impactants comme perte de télécommande de poste Chartreux, suspicion de dérangement contraire à la sécurité à Montluel et Vénissieux (rare, mais très impactant)...

Pics d’irrégularité (avril, octobre) = correspondent à des périodes d’aléas climatiques exceptionnels, qui impactent également les causes internes. Peu de répit dans l’enchaînement de ces aléas

- Avril : inondations Ain / Alpes
- Octobre : enchaînement des tempêtes Kirk, Leslie, Bert et Caetano

Convention Performance SNCF Réseau – Région

2024 : Non réalisation offre TER+LEX – Causes SNCF Réseau



Le résultat cumulé à fin 2024 est de 0,48% (≈ 1 500 suppressions partielles ou totales) pour causes SNCF Réseau, pour un objectif de 0,42%

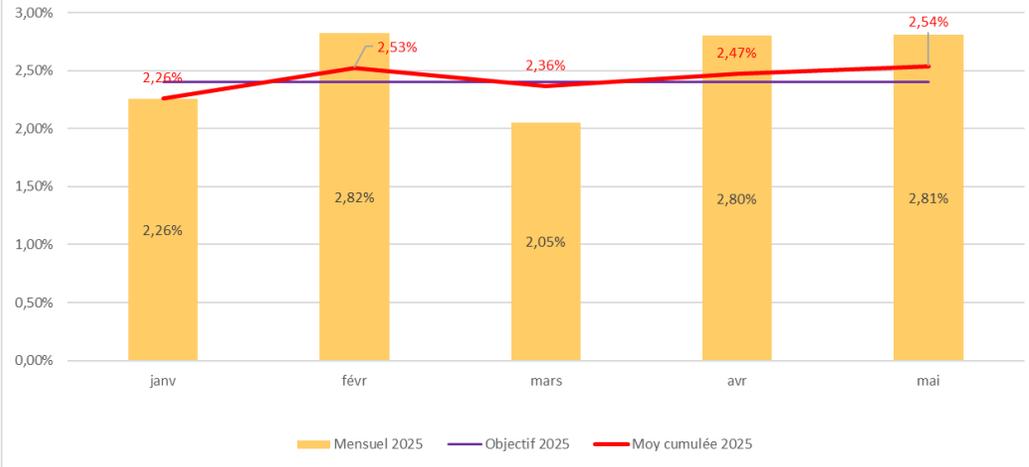
Sur le 1^{er} trimestre, le taux de non-réalisation s'élève à 0,33% (321 suppressions partielles ou totales)

Convention Performance SNCF Réseau – Région

2025 : Taux non-ponctualité et suppressions (TER + LEX) - causes SNCF Réseau



Taux non-ponctualité SNCF Réseau 2025 (TER + LEX)



Le premier trimestre est encourageant malgré des impacts intempéries

Janvier : affouillements / éboulements à Groisy, La Plaine et Maurienne suite intempéries

Février :

- Groisy sur Aix : ralentissements suite à éboulement du talus.
- Montmélian : suspicion de raté de fermeture, écartée par la double enquête, probable cause d'un tiers
- Bon déroulement des forts trafics malgré les incidents : éboulement RN90 (trains supp), Groisy, Maurienne.

Mars :

- Rave Party aux abords de Sibelin
- Réouverture de la Maurienne

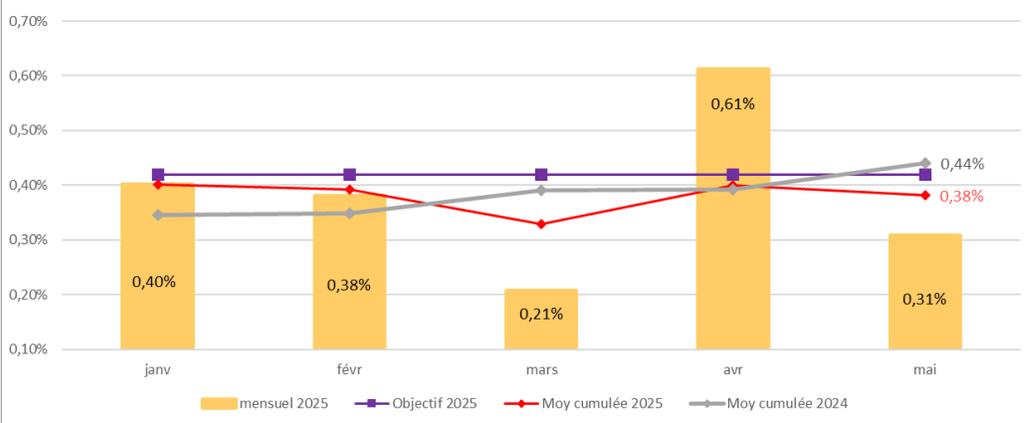
Avril : le début du 2d trimestre est dégradé avec en avril :

- Chutes de neige exceptionnelles sur la Maurienne et la Tarentaise sur végétation de printemps → chute d'arbres, filets...
- Trèves-Burel : découverte du déplacement d'un bloc rocheux de 5000 m3 en direction de la voie → ralentissement immédiat par ordre, puis LTV 10 et 40 km/h → sillons retracés à partir du 2 juin
- Aiguille HS suite à une erreur de manœuvre sur St Martin Bellevue. Réparée le 7 mai.

Mai :

- suite de l'incident de Trèves-Burel
- Plateforme endommagée détectée lors d'une tournée de surveillance à Fort l'Ecluse : LTV 40 km/h.

Taux cumulé de trains supprimés (totalement ou partiellement) causes internes SNCF Réseau



Objectifs :

- ✓ Répondre aux hausses de fréquentation sur l'axe Lyon/St Etienne et sur la Vallée du Rhône et Val de Saône (Mâcon/Valence)
- ✓ **Améliorer la robustesse** d'exploitation

Calendrier de déploiement des nouvelles rames :

- ✓ 10 rames mises en service depuis septembre 2024
 - 52 000 places supplémentaires par semaine
 - Une amélioration du nombre de places offertes dans 52 trains par semaine principalement dans la vallée du Rhône
- ✓ 4 supplémentaires prévues d'être mises en service en décembre 2025
- ✓ Les 5 dernières prévues d'être mises en service à la livraison de l'atelier de maintenance de St Etienne (fin 2026)
- ✓ En attendant, ces rames sont louées pour répondre à d'autres besoins en Nouvelle-Aquitaine et en PACA (intra-SNCF et Transdev).



Objectifs et projets :

- ✓ **Renforcer l'emport sur les axes critiques**
- ✓ Nouvelle organisation de la desserte Lyon - Mâcon
- ✓ Bascule de matériel pour le projet de terminus de Brignoud (SERM Grenoblois)
- ✓ Possibilité de basculer une rame AGC pour la future desserte Le Teil – Avignon - Nîmes

Calendrier et montant de l'investissement :

- ✓ Mise en service en décembre 2028
- ✓ Un investissement de 125 M€
- ✓ Délibéré en Assemblée Plénière du 28 mars 2025, avec la stratégie matériel roulant

Investissements qui permettent de faire circuler ces rames :

- ✓ Atelier de maintenance de Saint-Etienne (100 M€)
- ✓ Aménagements de Vénissieux (10 M€)
- ✓ Modernisation de Valence-Cécile (11 M€)
- ✓ Allongement des quais sur Mâcon-Lyon et Saint-Etienne – Lyon - Ambérieu



Avancement des travaux de terrassement de l'atelier de Saint-Étienne



Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N

104 rames (54 AGC et 50 TER2N) contractualisées depuis 2021 sur 171, s'élevant à **413 M€ financés à 100% par la Région**. 26 rames en voie d'être mises en service après rénovation à fin juillet 2025 depuis le début du programme.

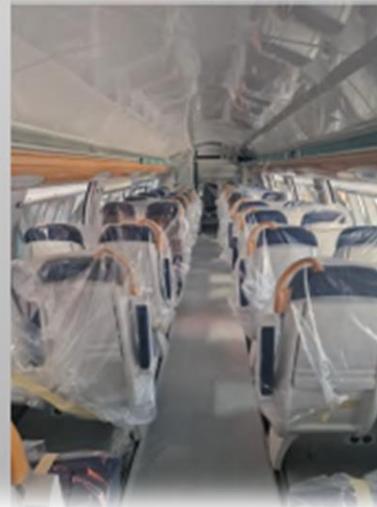
Une phase optionnelle pour les matériels restant à rénover pourra être engagée sur un parc de 67 rames, en 4 tranches optionnelles, portant le **coût total du programme à près de 690 M€ à horizon 2031**.

Série	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	Total
81 500	4	5	6	10	2				27
76 500	6	2	5	3					16
24 500	6	11	10	8	8	7			50
27 500		2	2	4	3				11
Total	16	20	23	25	13	7			104/171

Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N



Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N



Commentaires :

- Actuellement dans la phase des essais électrique à la caisse.

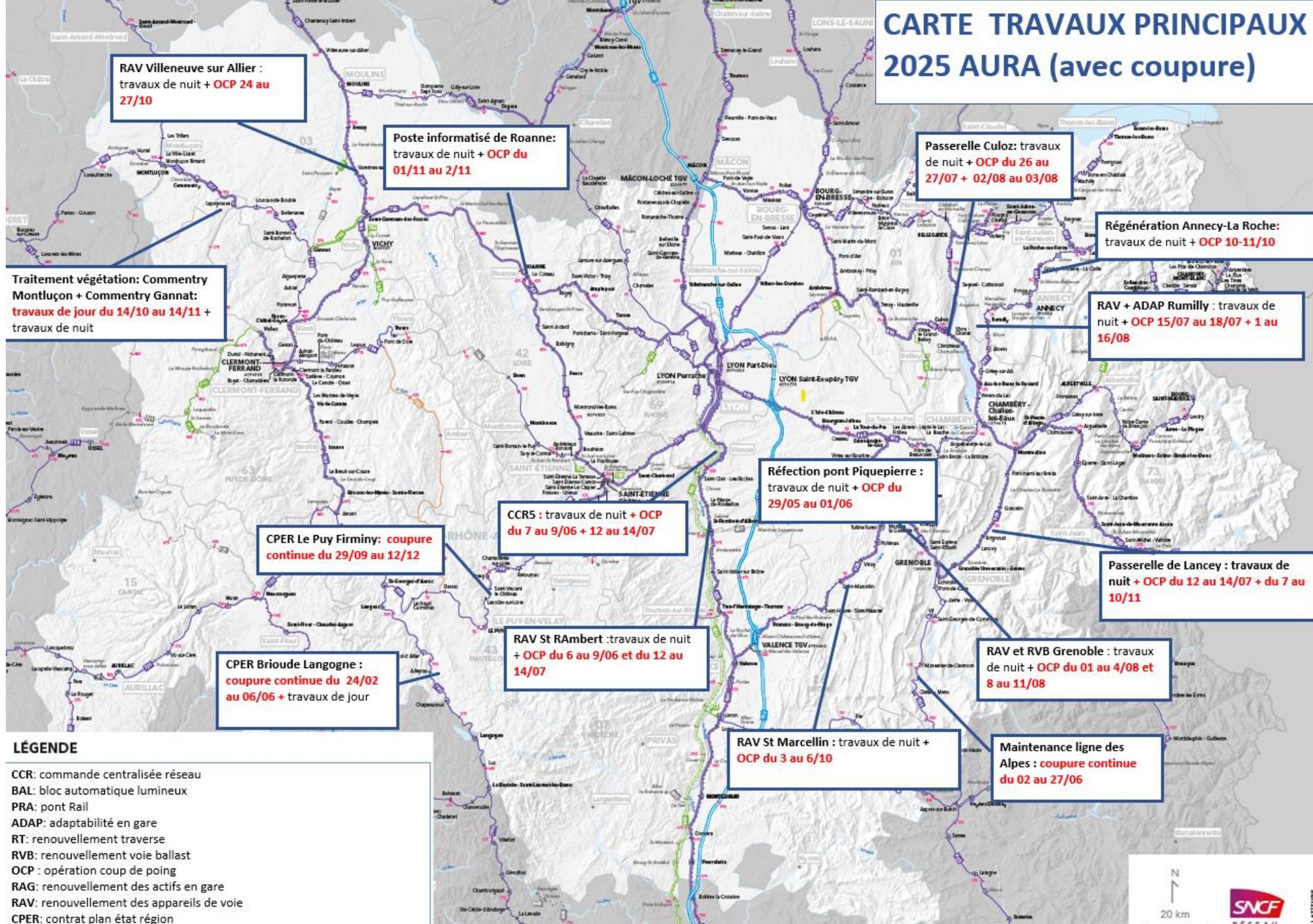
—

2. Service annuels TER 2025, 2026

Travaux programmés

Evolutions de desserte

CARTE TRAVAUX PRINCIPAUX 2025 AURA (avec coupure)



RAV Villeneuve sur Allier :
travaux de nuit + OCP 24 au 27/10

Poste informatisé de Roanne:
travaux de nuit + OCP du 01/11 au 2/11

Passerelle Culoz: travaux de nuit + OCP du 26 au 27/07 + 02/08 au 03/08

Régénération Annecy-La Roche:
travaux de nuit + OCP 10-11/10

Traitement végétation: Commeny Montluçon + Commeny Gannat:
travaux de jour du 14/10 au 14/11 + travaux de nuit

RAV + ADAP Rumilly : travaux de nuit + OCP 15/07 au 18/07 + 1 au 16/08

Réfection pont Piquepierre :
travaux de nuit + OCP du 29/05 au 01/06

CCR5 : travaux de nuit + OCP du 7 au 9/06 + 12 au 14/07

Passerelle de Lancy : travaux de nuit + OCP du 12 au 14/07 + du 7 au 10/11

CPER Le Puy Firminy: coupure continue du 29/09 au 12/12

RAV et RVB Grenoble : travaux de nuit + OCP du 01 au 4/08 et 8 au 11/08

CPER Brioude Langogne : coupure continue du 24/02 au 06/06 + travaux de jour

RAV St Marcellin : travaux de nuit + OCP du 3 au 6/10

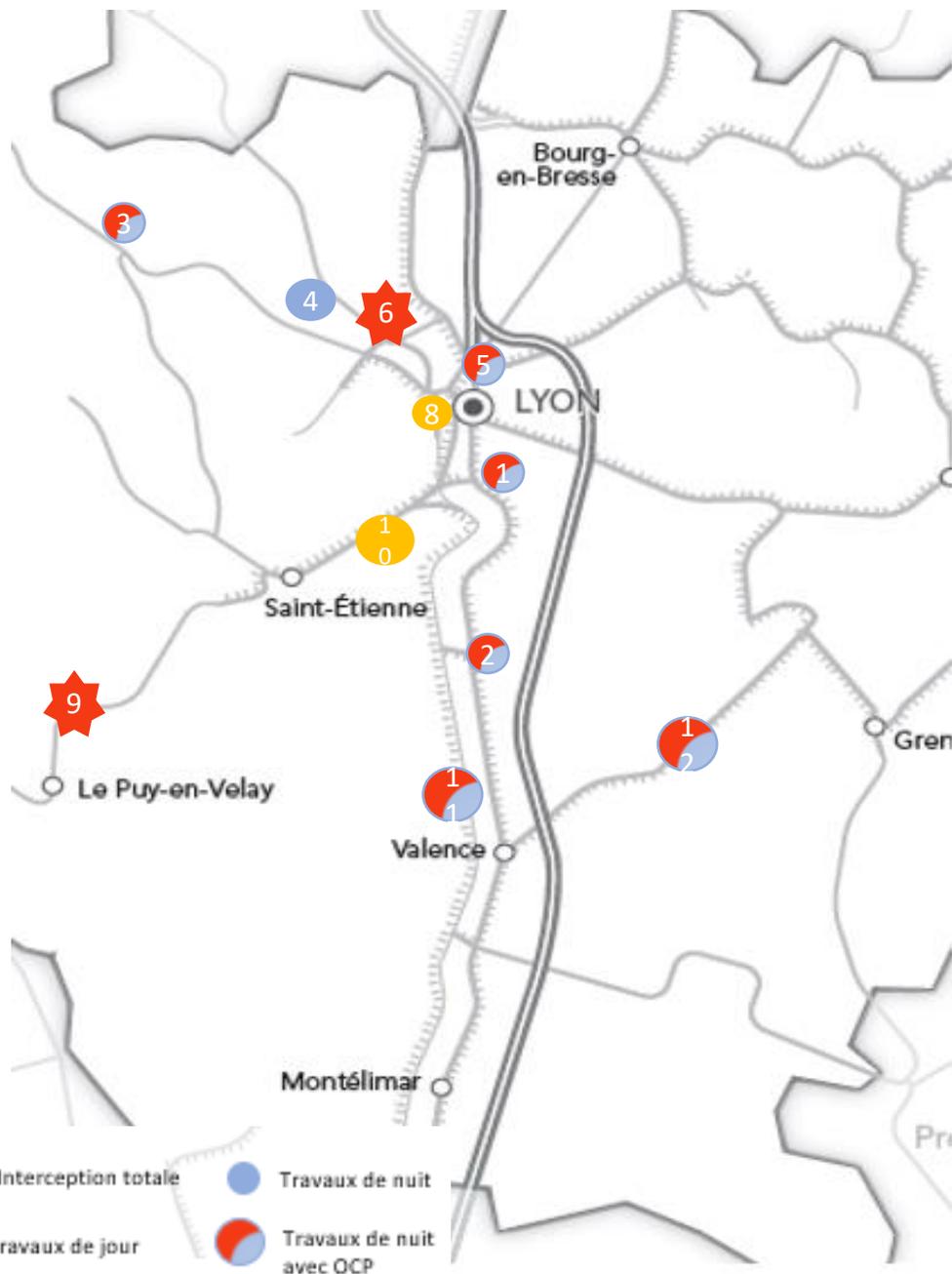
Maintenance ligne des Alpes : coupure continue du 02 au 27/06

- LÉGENDE**
- CCR: commande centralisée réseau
 - BAL: bloc automatique lumineux
 - PRA: pont Rail
 - ADAP: adaptabilité en gare
 - RT: renouvellement traverse
 - RVB: renouvellement voie ballast
 - OCP : opération coup de poing
 - RAG: renouvellement des actifs en gare
 - RAV: renouvellement des appareils de voie
 - CPER: contrat plan état région

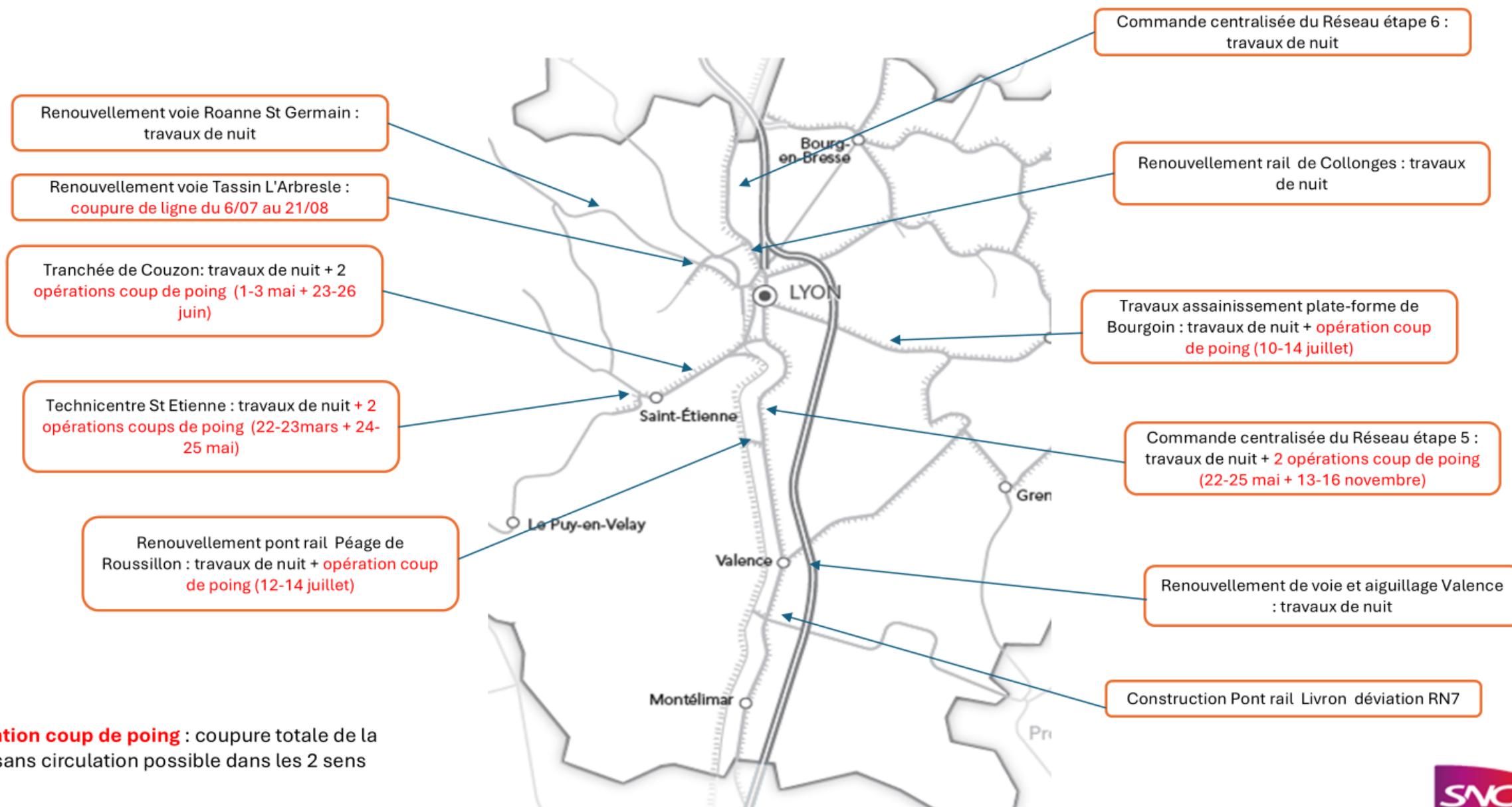
Carte des chantiers SA2025 – Zoom Rhodanien/Vallée du Rhône

Chantiers à forts impacts capacitaire:

- 1- Commande centralisée étape 5 : travaux de nuit répartis sur l'année + OCP de 40h00 du 7/06 22h30 au 9/06 14h30 et **de 50h00 du 12/07 12h00 au 14/07 14h00**
- 2- Renouvellement appareil de voie St Rambert : travaux de nuit + OCP de 66h00 du 6/06 21h30 au 9/06 15h30 et **de 50h00 du 12/07 12h00 au 14/07 14h00**
- 3- Renouvellement poste d'aiguillage Roanne: travaux de nuit + **OCP de 24h00 du 01/11 au 02/11**
- 4- Régénération tunnels Tarare/L'Arbresle : travaux de nuit du 20/01 au 24/10 + limitation de vitesse
- 5- Renouvellement appareil de voie Lyon St Clair : travaux de nuit + **OCP de 25h00 V1bis et V2 bis 01/11 au 02/11**
- 6- Tassin Pont d'Espelette : travaux de nuit + **fermeture en continu de la ligne du 7/07 au 29/08.**
- 7- Lyon – St Etienne: LTV 40 et LTV 10 jusqu'au 05/10 à Trèves-Burel
- 8- Travaux de jour sur les sections St Paul – Brignais et St Paul – Sain Bel de 10h à 16h, du 28/07 au 01/08 et du 20/10 au 31/10
- 9- CPER Le Puy – Firminy : **coupure continue du 29/09 au 12/12**
- 10- Travaux de jour sur la section St Etienne – Givors du 20/10 au 31/10, de 10h35 à 15h20
- 11- Renouvellement appareil de voie Tournon: **OCP de 18h00 du 29/11 07h00 au 30/11 01h00**
- 12- Renouvellement appareil de voie entre St Paul les Romans/St Marcellin: travaux de nuit + **OCP du 03/10 22h00 au 06/10 05h35**



CARTE TRAVAUX PROVISOIRE 2026 RHODANIEN (chantiers les plus impactants)



SA 2026 Les principales évolutions programmées

(sous réserve de l'instruction sillon – SNCF-Réseau)

LYON - ROANNE

Création d'un train les dimanches et fêtes
départ Roanne 16:46 pour une arrivée Lyon
Perrache 18:20

CLERMONT-FERRAND - MOULINS

Création d'un AR train pour améliorer les
correspondances le dimanche à St-Germain-
des-Fossés avec le Lyon – Nantes :

- Départ St-Germain-des-Fossés 11:27
arrivée Clermont-Ferrand 12:11
- Départ Clermont-Ferrand 10:20 arrivée
St-Germain-des-Fossés 10:57

CLERMONT-FERRAND - AURILLAC

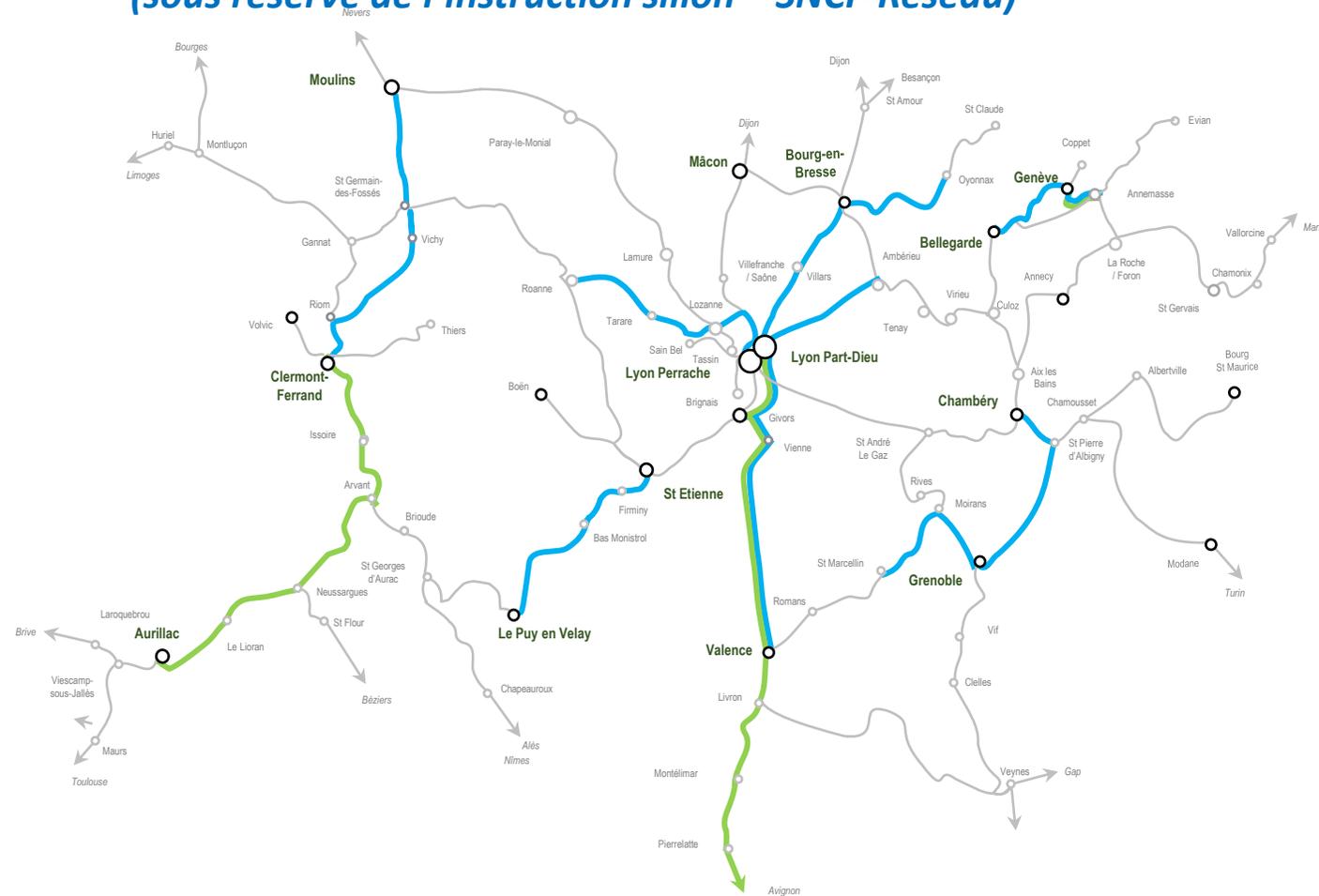
Extension du régime de circulation des trains
neige sur les vacances de printemps :

- Départ Aurillac 07:44 arrivée Clermont-
Ferrand 10:07
- Départ Clermont-Ferrand 07:09 arrivée
Aurillac 09:39

ST-ETIENNE – LE PUY EN VELAY

Création d'un AR train le samedi à la place des
2 cars :

- Départ St-Etienne : 13:55 – Arrivée Le Puy
en Velay : 15:24
- Départ Le Puy en Velay : 15:39 – Arrivée
St-Etienne 17:11



LYON – VALENCE – AVIGNON – (MARSEILLE)

- Modification du terminus du train départ Valence 05:31 : arrivée Lyon Part-Dieu 06:40 (à la place de Lyon Perrache)
- Ajout des arrêts St-Clair, St-Rambert, et St-Vallier en semaine sur le TER départ Lyon Part-Dieu 14:20
- Création du TER départ Lyon Perrache 21:50, arrivée Vienne 22:23 en semaine (à la place du car de 21:24)

LYON – VALENCE – AVIGNON – (MARSEILLE)

- Extension de la période de circulation les SDF du 04/04 au 01/11/2026 (sous réserve d'arbitrage) :
- TER départ Avignon Centre 17:26 arrivée Lyon Part-Dieu 19:54
 - TER départ Lyon Perrache 11:51 arrivée Avignon Centre 14:08

GENEVE - ANNEMASSE

Création de la L7 (sous réserve de faisabilité technique) avec 3,5 AR en JOB entre Lancy et Annemasse et 1 AR Genève Aéroport – Annemasse en Q

GENEVE - ANNEMASSE

Prolongement de l'offre nocturne de la L4 à Annemasse

BELLEGARDE - GENEVE

Création d'offres sur la L6 en soirée les vendredis (3 trains supplémentaires) et samedis soir (8 trains supplémentaires)

LYON - AMBERIEU

Création du train départ Ambérieu 17:37 arrivée Lyon Part-Dieu 18:24 en semaine

BOURG EN BRESSE - LYON

Création d'un AR train entre Bourg-en-Bresse et Lyon le dimanche :

- Départ Bourg-en-Bresse 12:48 arrivée Lyon Perrache 13:59
- Départ Lyon Perrache 15:01 arrivée Bourg-en-Bresse 16:12

BOURG EN BRESSE - OYONNAX

Développement de l'offre à partir de fin août 2026 : passage de 3 à 5 AR en semaine et de 1,5 à 3 AR le WE

ST-MARCELLIN - GRENOBLE

- Ajout d'un AR train St-Marcellin – Grenoble le samedi :
- Départ St-Marcellin : 10:07 arrivée Grenoble 10:48
 - Départ Grenoble 10:40 arrivée St-Marcellin 11:21

GRENOBLE - CHAMBERY

- Ajout d'un AR train en semaine Grenoble – Chambéry :
- Départ Grenoble 09:05 arrivée Chambéry 09:59
 - Départ Chambéry 09:33 arrivée Grenoble 10:29

LEGENDE

- Développement d'offre / Réouverture
- Ajustement

Les grilles horaires transmises sont des documents de travail : il s'agit de la « commande » faite par la SNCF Voyageurs pour le compte de la Région à SNCF-Réseau. Ce ne sont donc pas des fiches horaires usagers (horaires non définitifs).

- L'horaire de service final dépend de l'instruction par SNCF Réseau
- **Les grilles horaires ferroviaires 2024 transmises concernent seulement les axes avec des évolutions significatives programmées au SA 2026**

Liste des grilles transmises :

SA 2026 :

- Lyon – Marseille
- Lyon – Roanne – Clermont-Ferrand

Service 2025

- Le dimanche, création d'un aller-retour Le Puy – Saint-Etienne
- Travaux de régénération
 - entre Saint-Etienne – Le Puy avec fermeture de ligne pendant 10 semaines à l'automne
 - les lignes de l'ouest-lyonnais : fermeture totale ou partielle des 3 lignes pendant 8 semaines cet été.

Service 2026

- Le dimanche, création de 2 circulations régulières supplémentaires sur l'axe Roanne / Clermont
 - création d'un train Roanne > Lyon
 - création d'un aller entre Saint-Germain-des-Fossés et Clermont-Ferrand (en correspondance avec le Lyon-Nantes)
- Le samedi, création d'un aller-retour supplémentaire entre Le Puy et Saint-Etienne
- Travaux de régénération sur les lignes de l'ouest-lyonnais : aucune circulation ferroviaire pendant les étés 2026 et 2027.

Suites intempéries d'automne : Ligne Lyon – Saint-Etienne



Moulin du Glattard

Automne 2024 : Eboulement du remblai suite à infiltration d'eau
Fragilisation de la plateforme

Travaux : juin à septembre 2025

A date, cumul des LTV :

- LTV 10 km/h Voie 2 sur 200 mètres
- LTV 40 km/h Voie 1 sur 5 km

Impacts :

- Temps de parcours : + 4mn sens impair, +3mn sens pair
- Plan de transport adapté depuis le 2 juin.



Zones de Trèves Burel.

- A l'automne 2024 : plusieurs venues boueuses venant des terrains supérieurs
- Printemps 2025 : le glissement de qq cm d'un bloc rocheux de 5000 m3 est constaté

Travaux :

- Monitoring permanent
- Consistance, méthodologie et durée des travaux : en cours d'évaluation



Adaptation actuelle des horaires sur la relation Lyon – Saint-Étienne

Suite au glissement de terrain survenu dans la zone de Trèves Burel, des limitations temporaires de vitesse ont été mises en place, augmentant les temps de parcours de 3 à 4 mn. SNCF Réseau a proposé aux opérateurs ferroviaires d'adapter les horaires des trains, pour améliorer la ponctualité d'ici au retour à la normale des vitesses de circulation. Ces adaptations horaires sont en vigueur **du 2 juin au 5 octobre 2025 avec les conséquences suivantes, par rapport aux horaires nominaux** :

Trains Saint-Etienne > Lyon Perrache : départs avancés de 2 mn environ, en gares de Saint-Etienne, Saint-Chamond et Rive-de-Gier.

Trains Saint-Etienne > Lyon Part-Dieu : départs avancés de 2 mn environ en gares de Saint-Etienne, Saint-Chamond et Rive-de-Gier.

- L'arrêt **Saint-Chamond** est supprimé pour 3 trains en dehors des heures de pointe (13h00, 13h30 et 20h30).
- L'arrêt **Rive-de-Gier** est supprimé sur les trains de 14h07 et 20h37

Trains Lyon Perrache > Saint-Etienne : départs retardés de 2 mn environ à partir des gares de Rive-de-Gier et Saint-Chamond. Arrivée retardée d'environ 2 mn à Saint-Etienne.

Trains Lyon Part-Dieu > Saint-Etienne : départs retardés de 2 mn environ en gares de Rive-de-Gier, et Saint-Chamond. Arrivée retardée d'environ 2 mn à Saint-Etienne.

- L'arrêt **Rive-de-Gier** est supprimé sur le train de 13h23.
- L'arrêt **Saint-Chamond** est supprimé pour 3 trains (07h30, 12h30, 13h00), les voyageurs de Saint-Chamond qui veulent arriver à Saint-Etienne entre 07h30 et 08h00 pourront emprunter les TER de 07h20 ou 07h49.

Toutes les correspondances ont été maintenues entre TER et TGV et entre TER et TER, avec parfois des modifications ; voici les principales :

Trains Saint-Etienne – Le Puy : pour maintenir la correspondance avec les TGV, l'arrêt **Saint-Etienne Carnot** est supprimé

- tous les jours : train Saint-Etienne 15h59 > Le Puy 17h20.
- les dimanches : train le Puy 10h43 > Saint-Etienne 12h04

Trains Saint-Etienne – Roanne : départs de Saint-Etienne de 16h56 et 19h56, respectivement décalés à 17h07 et 20h02.

Service Annuel 2025

- **Horaires perturbés** en raison du glissement de terrain survenu début avril 2025 entre Givors et Rive-de-Gier horaires retraits début juin. Retour à l'offre nominale estimé début octobre 2025.
- **Trains de soirée**
 - **Départ Lyon Part-Dieu 22h24** : avancé à 22h02 du lundi au vendredi du 02/06 au 19/09
 - **Départ Lyon Part-Dieu 23h24** : supprimé et remplacé par un car depuis le 06/06. Certains dimanches : origine Lyon Perrache au lieu de Lyon Part-Dieu.
 - **Départ St-Étienne 22h20** : avancé à 22h16 – terminus Lyon Vaise 23h12 (via Oullins et Lyon Perrache) du 21/07 au 03/10, du lundi au vendredi :

Se référer au site [TERauvergnerhonealpes.fr](https://www.terauvergnerhonealpes.fr) avant chaque déplacement.

Service Annuel 2026

Pas de changement

- **Le dimanche, création 1 aller-retour en train**
 - Le Puy 14h45 – Saint-Étienne 16h12, en correspondance à St-Étienne avec le TGV > Paris (départ quotidien à 16h44)
 - Saint-Etienne 10h54 – Le Puy 12h20, ce qui permet un nouvel accès depuis Paris à la Haute-Loire le dimanche matin, via Trenitalia (Paris 7h29 > Lyon Part-Dieu 9h26) et TER Lyon Part-Dieu 9h54 > Le Puy 10H40. Gain de temps de trajet de 2h pour relier Paris au Puy.

 - A partir du 13 juillet
 - départ du train quotidien Saint-Etienne retardé à 20h20 (au lieu de 20h14) vers Le Puy (arrivée inchangée 21h43)
 - en correspondance avec le train Lyon Part-Dieu arrivant à St-Etienne à 20h10 : gain de temps de parcours de 30 mn pour un trajet Lyon > Le Puy.
 - 3 arrêts supprimés (Saint-Etienne Le Clapier, La Ricamarie, Le Chambon-Feugerolles) avec report possible sur le départ de 20h31 jusqu'à Firminy, soit 16mn plus tard.

 - le samedi : départ St-Etienne 20h14 avancé à 20h05 – arrivée Le Puy 21h34 (sans suppression d'arrêts)

 - le dimanche : départ St-Etienne 20h14 avancé à 20h10 – arrivée Le Puy 21h39 (sans suppression d'arrêts)

 - **Travaux de régénération** de voie et d'ouvrages **entre Firminy et Le Puy**, engendrant la **fermeture de la ligne du lundi 29 septembre au jeudi 12 décembre 2025**, soit pendant 10 semaines.
 - tous les trains Lyon Perrache – Firminy circulent (sauf 1 A/R pendant travaux de bûcheronnage du 20 au 31 octobre)
 - + 8 TER maintenus entre Saint-Etienne et Firminy (St-Etienne : 6h59 / 17h17 / 18h05 ; Firminy 5h38 / 7h54 / 17h56 / 18h53 / 20h38)
- Cars de substitution / Plan de Transport Adapté en cours de construction.



Service Annuel 2026

Le samedi, création d'un aller-retour en train pour réduire un trou de desserte (demande usagers)

- Saint-Etienne 13h55 – Le Puy 15h24
- Le Puy 15h39 – Saint-Etienne 17h11

en remplacement de 2 cars TER Le Puy - Saint-Etienne, circulant uniquement les samedi (unique arrêt intermédiaire : Bas-Monistrol)

- Le Puy 15h45 – arrivée Saint-Etienne 17h11 (en expérimentation depuis le 20/07/2024)
- Saint-Etienne 13h55 - arrivée le Puy 15h24.

	889977	NOUVEAU 889967	889963	889969
LE PUY EN VELAY	12:38	15:39	16:39	18:38
LAVOUTE SUR LOIRE	12:48/49	15:49/50	16:49/50	18:48/49
SAINT-VINCENT LE CHÂTEAU	12:53/54	15:54/55	16:54/55	18:53/54
VOREY	12:59/00	16:00/01	17:00 ³ /03 ³	18:59/01
CHAMALIÈRES-SUR-LOIRE	13:07/08	16:09/10	17:11/12	19:09/10
RETOURNAC	13:12/13	16:14/15	17:16/17	19:14/15
PONT DE LIGNON	13:24/25	16:25/26	17:27/28	-
BAS-MONISTROL	13:30/32	16:31/34	17:33/34	19:29/30
AUREC	13:41/42	16:44/45	17:43/44	19:39/40
FRAISSE-UNIEUX	-	-	-	-
FIRMINY	13:50/51	16:53/54	17:52/53	19:49/50
LE CHAMBON-FEUGEROLLES	-	-	-	-
LA RICAMARIE	-	-	-	-
SAINT-ÉTIENNE BELLEVUE	13:59/00	17:01/02	18:01/02	19:57/58
SAINT-ÉTIENNE LE CLAPIER	-	-	-	-
SAINT-ÉTIENNE CARNOT	14:04/05	17:07/08	18:06/07	20:03/04
SAINT-ÉTIENNE CHÂTEAUCREUX	14:08	17:11	18:10	20:07
	Q	SA	SDF	SDF

	889956	889980	NOUVEAU 889986	889960
SAINT-ÉTIENNE CHÂTEAUCREUX	11:01	12:53	13:55	15:58
SAINT-ÉTIENNE CARNOT	11:03/04	12:55/56	13:58/59	16:00/01
SAINT-ÉTIENNE LE CLAPIER	-	-	-	-
SAINT-ÉTIENNE BELLEVUE	11:09/10	13:01/02	14:03/04	16:06/07
LA RICAMARIE	-	-	-	-
LE CHAMBON-FEUGEROLLES	-	-	-	-
FIRMINY	11:17/18	13:09/10	14:11/12	16:13/14
FRAISSE-UNIEUX	-	-	-	-
AUREC	11:26/28	13:18/19	14:20/23	16:22/23
BAS-MONISTROL	11:37/38	13:29/31	14:30/31	16:32/33
PONT DE LIGNON	11:43/44	13:36/37	14:36/37	-
RETOURNAC	11:54/55	13:47/48	14:47/48	16:48/50
CHAMALIÈRES-SUR-LOIRE	11:58/59	13:52/53	14:52/53	-
VOREY	12:07/07	14:01/02	15:01/02	17:01/02
SAINT-VINCENT LE CHÂTEAU	12:12/12	14:07/08	15:07/08	-
LAVOUTE SUR LOIRE	12:16/17	14:12/13	15:12/13	-
LE PUY EN VELAY	12:28	14:24	15:24	17:20
	SF DF	Q	SA	Q

Service Annuel 2025

- Adaptation liée à la fermeture du poste de circulation de Saint-Romain-le-Puy décidée par SNCF Réseau engendre des évolutions
 - départ Boën 7h20 retardé à 7h22 – arrivée St-Etienne à 8h14,
 - départ Saint-Étienne 6h17 avancé à 5h59 – arrivée à Montbrison à 6h38 (au lieu de 6h56),
 - départ Saint-Étienne 6h56 inchangé – arrivée avancée à Montbrison à 7h34 (au lieu de 7h50).

- Le dimanche, modification horaire pour améliorer le temps de parcours Lyon Part-Dieu 14h54 > Montbrison : gain de 29 mn
 - départ Saint-Étienne 16h35 (au lieu de 16h27) – arrivée Montbrison 17h14 (au lieu de 17h06) en correspondance à Montbrison à 17h20 avec le car Région X18 terminus Clermont-Ferrand.

- Dès le 13 juillet : création d'une relation train + car TER + train entre la région périurbaine clermontoise jusqu'à Thiers / Boën / Montbrison > Lyon Part-Dieu
 - départ du train Clermont-Ferrand 10h50 (au lieu de 10h55) – arrivée Thiers 11h33 (au lieu 11h38), en correspondance avec le car TER Thiers 11h40 (au lieu de 11h48) - arrivée St Etienne 13h39 (au lieu de 13h47), en correspondance avec le TER Saint-Etienne 13h50 – arrivée Lyon Part-Dieu 14h36.

ROUTIER

- Demande ADTLS : depuis le 1er avril 2025, le car TER départ St-Etienne 20h18 > Montbrison dessert 2 arrêts supplémentaires : Saint-Etienne La Terrasse (départ 20h29) et Andrézieux (départ 20h40).
- Dès 13 juillet 2025 : Car X18 retardé à 13h32 (au lieu de 13h24) à Clermont – arrivée Saint-Etienne 16h31 au lieu de 16h23, pour assurer plusieurs correspondances amont à Clermont-Ferrand
- Dès septembre : mise en service de 6 AR de Cars Région express entre Clermont-Ferrand et Saint-Étienne (Cf diapositive suivante)



Maintenance du 6 au 24 octobre : coupure de la ligne entre 9h30 et 16h. Plan de Transport Adapté à définir.

CARS RÉGION LOIRE

Renfort de l'offre express de la ligne X18 Saint-Etienne - Clermont-Ferrand à partir de septembre 2025

- 3 allers-retours express supplémentaires entre Saint-Etienne et Clermont-Fd via l'A72, soit un total de 6 allers-retours express par jour
 - amplitude horaire de 6h00 (premier départ) à 20h30 (dernière arrivée)
 - horaires de départ de Clermont et de St-Etienne identiques : 6h00, 8h30, 11h00, 13h30, 16h00, 18h30
 - création de 2 arrêts intermédiaires à Chalain-le-Comtal et Thiers au niveau des gares de péage
- Maintien de l'offre de maillage actuelle (services omnibus St-Etienne <> Clermont-Ferrand).
- Maintien de l'offre de proximité actuelle (services de rabattement vers les TER)

de janvier à août 2025

	Q	Q	Q
SAINT-ÉTIENNE	07:20	10:20	17:20
CLERMONT FERRAND	09:05	12:05	19:05
temps de parcours	01:45		

	Q	Q	Q
CLERMONT FERRAND	09:25	14:40	19:20
SAINT-ÉTIENNE	11:10	16:25	21:05
temps de parcours	01:45		

à partir de septembre 2025

	Q	Q	Q	Q	Q	Q
SAINT-ÉTIENNE - Châteaureux Gare Routière	06:00	08:30	11:00	13:30	16:00	18:30
CHALAIN-LE-COMTAL - Aire de Covoiturage	06:35	09:05	11:35	14:05	16:35	19:05
THIERS - Aire de Covoiturage	07:20	09:50	12:20	14:50	17:20	19:50
CLERMONT FERRAND - Gare	07:55	10:25	12:55	15:25	17:55	20:25
temps de parcours	01:55					

	Q	Q	Q	Q	Q	Q
CLERMONT- FD - Gare	06:00	08:30	11:00	13:30	16:00	18:30
THIERS - Aire de Covoiturage	06:45	09:15	11:45	14:15	16:45	19:15
CHALAIN-LE-COMTAL - Aire de Covoiturage	07:20	09:50	12:20	14:50	17:20	19:50
SAINT-ÉTIENNE - Châteaureux Gare Routière	07:55	10:25	12:55	15:25	17:55	20:25
temps de parcours	01:55					



Service Annuel 2026

Pas de changement

Service Annuel 2025

- Le départ Roanne 6h18 vers Saint-Etienne sera avancé d'1 mn pour arriver à Saint-Etienne à 7h27 (au lieu de 7h33 en 2024) → arrivée du car C1 en gare de Veauche à 07h01 pour un départ du train de Veauche à 7h08 vers Saint-Etienne.
- En raison d'un conflit de croisement de trains à l'entrée de la gare de Roanne, quelques trains subissent des modifications d'horaires jusqu'à la fin du service annuel :
 - Départ Roanne à 18h24 (au lieu de 18h26)
 - Départ Roanne à 19h24 (au lieu de 19h26).



Maintenance du 6 au 24 octobre : coupure de la ligne entre 8h30 et 14h. Plan de Transport Adapté à définir.

Service Annuel 2026

- Pas de changement

Service Annuel 2025

- suite à des travaux en tunnels générant des ralentissements sur toute l'année, les horaires des TER seront légèrement adaptés.
- TET Lyon-Nantes : ralentissements du fait de l'état dégradé des voies
 - le train Lyon > Nantes de milieu de journée : temps de parcours allongé d'environ 20 mn (6h50 habituellement)
 - le train Lyon > Nantes de fin de journée : temps de parcours d'environ 7h (au lieu de 6h35 habituellement).Le temps de parcours n'est pas impacté dans le sens Nantes – Lyon.

- Fête des Mousselines à Tarare du 20 au 29 juin 2025 à Tarare. Ajout de 3 trains, uniquement le dimanche 29 juin :
 - Roanne 18h33 > Tarare 19h05 > Lyon Perrache 19h59
 - Roanne 20h32 > Tarare 21h04 > Lyon Perrache 21h50
 - Lyon Perrache 18h38 > Roanne 20h17



Travaux le week-end de la Toussaint les 1^{er} et 2 novembre : aucune circulation ferroviaire du 1^{er} novembre à partir de 13h au 2 novembre 16h. En dehors de cette plage horaire, la desserte de Lyon pourra être adaptée (desserte de Lyon Vaise au lieu de Lyon Part-Dieu)

Service Annuel 2026

Demandes 2RATL satisfaites **le dimanche** :

- Le train omnibus circulant actuellement sauf dimanche départ Roanne à 16h46 - arrivée Lyon Perrache à 18h20 devient quotidien (réduction du trou de desserte de 5h à 4h)
- Création d'un AR entre Clermont-Ferrand et Saint-Germain-Des-Fossés, en correspondance avec le TET Lyon-Nantes
 - Sens Clermont > St-Germain-des-Fossés, départ 10h20 – arrivée 10h57 : correspondance à St Germain des Fossés avec le TET en provenance de Nantes à 11h17 et à 11h19 en provenance de Lyon → arrivées à Lyon à 13h16 et à Nantes à 16h12
 - Sens St-Germain-des-Fossés > Clermont, départ 11h27 – arrivée 12h11 : correspondance avec le TET en provenance de Lyon (départ Lyon 9h21)

RAPPEL

Trains Lyon – Paray-le-Monial

- du lundi au vendredi : inchangé
- le dimanche départ Lyon Part Dieu 13h56 – arrivée Paray-le-Monial 15h40 : **ajout des arrêts Chatillon d’Azergues, Chessy et Chamelet**. Les voyageurs descendant dans ces gares doivent monter à l’avant du train. Temps de parcours Lyon – Paray : + 6mn.

Train Lyon – Paray-le-Monial – Tours : en raison d’une limitation de vitesse en Centre Val de Loire

- En semaine, départ Lyon Perrache 13h25 : allongement de temps de parcours du trajet Lyon toutes gares > Tours de 50mn (arrivée à 20h13 - temps de parcours Lyon-Paray-le-Monial inchangé)
- Samedi & dimanche : le départ Lyon Perrache 8h15 est avancé à 8h05. Arrivée à Paray-le-Monial à 9h55 au lieu 10h07 (allongement de temps de parcours Lyon > Tours de 10mn – temps de parcours Lyon toutes gares - Paray-le-Monial inchangé)

ROUTIER

- **Création de 3 arrêts routiers sur la ligne de cars TER existante desservant Bois d’Oingt Centre** → *cf fiche horaire 2025*
 - Oingt – route de Saint-Laurent
 - St-Laurent Val d’Oingt – Bourg
 - St-Laurent Val d’Oingt – Gare
- **Depuis le 1^{er} mars 2025, modifications horaires sur les cars TER à Lozanne pour garantir les correspondances train + car**
 - 2 départs Lozanne retardés : 17h46 et 18h44 pour assurer des correspondances en 16 et 14 mn plutôt que 10mn
 - 1 arrivée Lozanne 17h40 au lieu de 17h43 (14 mn au lieu de 11mn).

Service Annuel 2026

Evolutions horaires par rapport au SA 2025, dans le sens Lyon > Paray-le-Monial :

- Départ Lyon Perrache retardé à 8h25 (au lieu de 8h05) - arrivée Paray 10h19, Moulins 11h19, Nevers 11h51.
 - gain de temps de parcours de 3 à 7 mn entre Lyon (toutes gares) et Moulins / Nevers ; gain de 17mn au départ de Lyon Perrache et de 20mn au départ de Lyon Part-Dieu
 - perte de temps de parcours de 4mn entre Lyon-Perrache et Paray et d'1 mn entre Lyon-Part-Dieu et Paray
- Départ Lyon Perrache avancé à 16h57 (au lieu de 16h58) - arrivée Paray inchangée à 18h49.
- Départ Lyon Perrache retardé à 18h12 (au lieu de 18h08) - arrivée Paray 20h13, Moulins 21h19, Nevers 22h00.
 - perte de temps de parcours de 4mn entre Lyon-Perrache et Paray/Moulins/Nevers et d'6 mn entre Lyon-Part-Dieu et Paray/Moulins/Nevers
- Départ Lyon Perrache retardé à 19h42 (au lieu de 19h41) - arrivée Paray 21h39, Moulins 22h45, Nevers 23h21.
 - perte de temps de parcours de 3mn entre Lyon (toutes gares) et Paray et de 2mn entre Lyon (toutes gares) et Moulins/Nevers.



OFFRE FERROVIAIRE DU LOT BOURGOGNE OUEST NIVERNAIS

26 mai 2025

Ma Région | avancer, partager

bourgognefranche-comte.fr



LOT BOURGOGNE OUEST NIVERNAIS

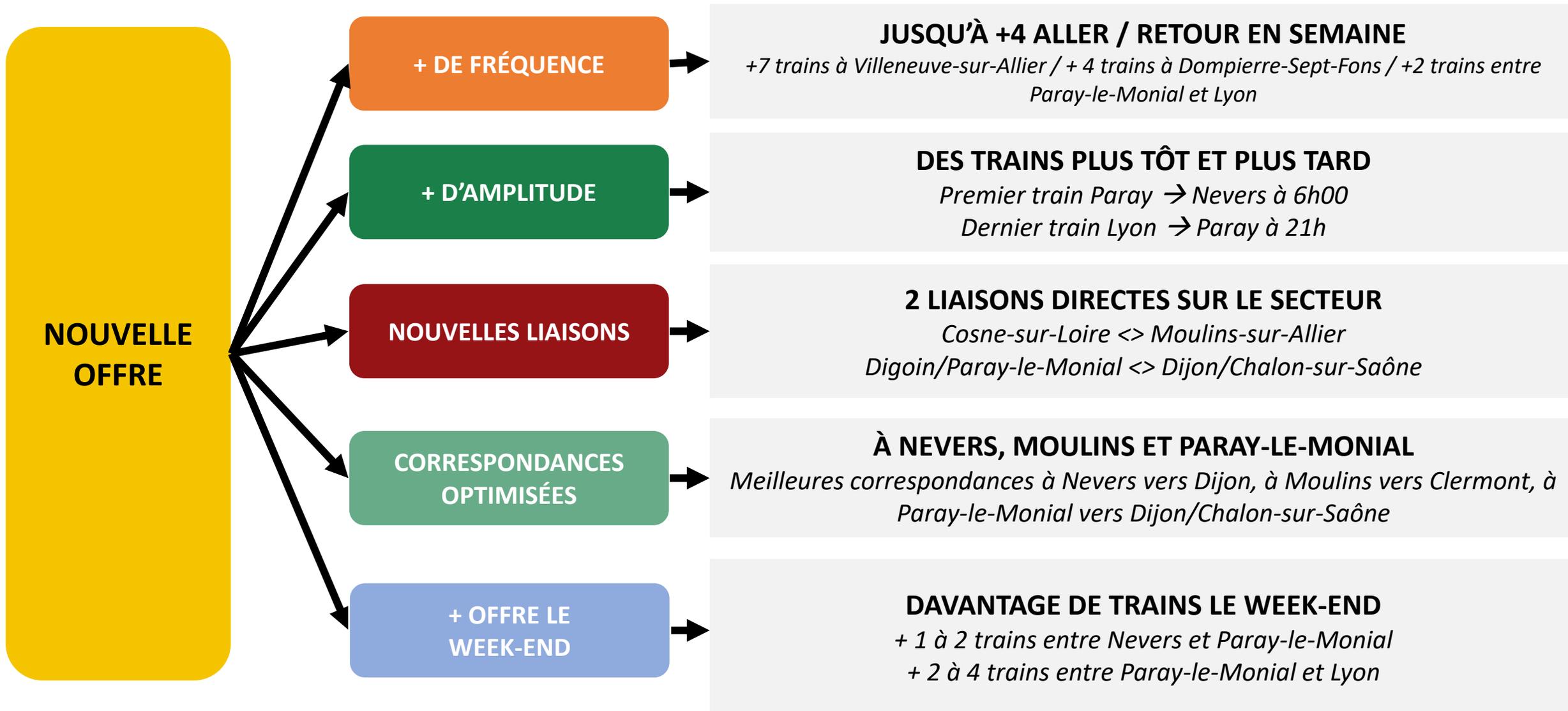
- **CALENDRIER**

- Attribution de la Concession de Service Public à **SNCF – VOYAGEURS**
- Démarrage de l'exploitation pour le **Service Annuel 2027** (décembre 2026) pour une durée de 7 ans minimum et jusqu'à 10 ans au maximum.
- Phase de pré-exploitation de mai 2025 à décembre 2026 (16 mois) ;

- **CONSISTANCE DE L'OFFRE DU LOT BON**

- Principales liaisons ferrées** qui constituent le lot Bourgogne Ouest Nivernais :
 - ✓ Dijon <> Chalon-sur-Saône <> Mâcon ;
 - ✓ Dijon <> Montchanin <> Nevers ;
 - ✓ Dijon <> Montchanin <> Paray-le-Monial ;
 - ✓ Chalon-sur-Saône <> Paray-le-Monial ;
 - ✓ Chalon-sur-Saône <> Etang-sur-Arroux ;
 - ✓ Cosne-sur-Loire <> Nevers <> Moulins ;
 - ✓ Nevers <> Paray-le-Monial <> Lyon Perrache ;
- 34% d'offre supplémentaire** soit un total de 5,1 millions de train.km sur l'ensemble du lot ;

LIAISON NEVERS <> MOULINS <> PARAY <> LYON



Service Annuel 2025

Du 7 juillet au 29 août (vacances scolaires) (remplacement du pont routier Esplette à Tassin par la Métropole de Lyon et travaux SNCF de confortement de berge Merdanson entre Tassin et Brignais, notamment) : **fermeture totale ou partielle des 3 lignes.**

LYON SAINT-PAUL – BRIGNAIS

un **car TER** toutes les 1/2h pour les flux domicile-travail Brignais > Lyon. Fréquence à l'heure en heures creuses

LYON SAINT-PAUL – SAIN-BEL

- **trains entre Sain-Bel et Charbonnières puis cars TER entre la gare de Charbonnières et Lyon St-Paul** via Gorge-de-Loup. Les cars seront doublés en heures de pointe.

Du 28 juillet au 1er août de 10h à 16h, aucun train du fait de travaux de maîtrise de la végétation → cars de remplacement. Information courant juin sur le site TER

- fréquence : train + car toutes les 1/2h quasi toute la journée entre Sain-Bel et Lyon St-Paul et entre L'Arbresle et Lyon St-Paul.

TASSIN - LOZANNE : service **100% routier** habituel dès le 7 juillet 2025.

Rappel : circulation des trains le dernier dimanche de chaque vacance scolaire.

Du 7 juillet au 29 août 2025



Service Annuel 2025

Du 20 au 31 octobre (vacances scolaires) (*débroussaillage*)

Pas de train entre 10h et 16h du lundi au vendredi. Car de substitution :



- Branche Brignais : un car TER / h (cars de 20 places)
- Branche Sain-Bel : un car TER / 45mn
- Branche Lozanne : service **100% routier** habituel dès le 7 juillet 2025. Rappel : circulation des trains le dernier dimanche de chaque vacance scolaire.

Service Annuel 2026



Sous réserve de financement, travaux sur ouvrages d'art et en terre :

aucune circulation ferroviaire sur les lignes Lyon Saint-Paul - Sain-Bel et Lyon Saint-Paul - Brignais pendant les étés 2026 et 2027.

Plan de Transport Adapté à définir.

Branche Lozanne : service **100% routier** habituel pendant les vacances scolaires.

3. Intermodalité et Multimodalité

Transports interurbains et scolaires

Aménagements dans les gares

La décarbonation des mobilités :

- La feuille de route Mobilités 2035 prévoit la décarbonation totale des autocars de la Région d'ici 2035.
- Le règlement CO2 européen d'avril 2024 impose la réduction des émissions de CO2 des poids lourds de 45% en 2030 et 90% en 2040 par rapport à 2019, ce qui se traduit par l'interdiction progressive de l'exploitation d'autocars autres qu'électriques à batterie ou à pile à combustibles.
- Une réelle prise en compte de la **transition énergétique** avec près de 700 véhicules alternatifs au diesel commandés à 2024 (14 %) :
 - 400 au GNV dont 200 au biogaz (biogaz à 100% essentiellement).
 - 200 au biocarburant à 100%.
 - Une trentaine de cars rétrofités électriques.
 - 16 cars rétrofités hydrogène et un bus hydrogène.
 - Une cinquantaine de véhicules légers électriques notamment :
 - 21 véhicules électriques 9 places cédés à des communautés de communes pour du transport en territoire rural par délégation de la Région.
 - Une vingtaine de véhicules électriques chez nos opérateurs internes (la loi imposant 30% de véhicules légers électriques à compter de 2025 dans le parc véhicules légers Région).

CENTRALE D'APPEL RÉGIONALE ALLO LA RÉGION VOUS TRANSPORTE

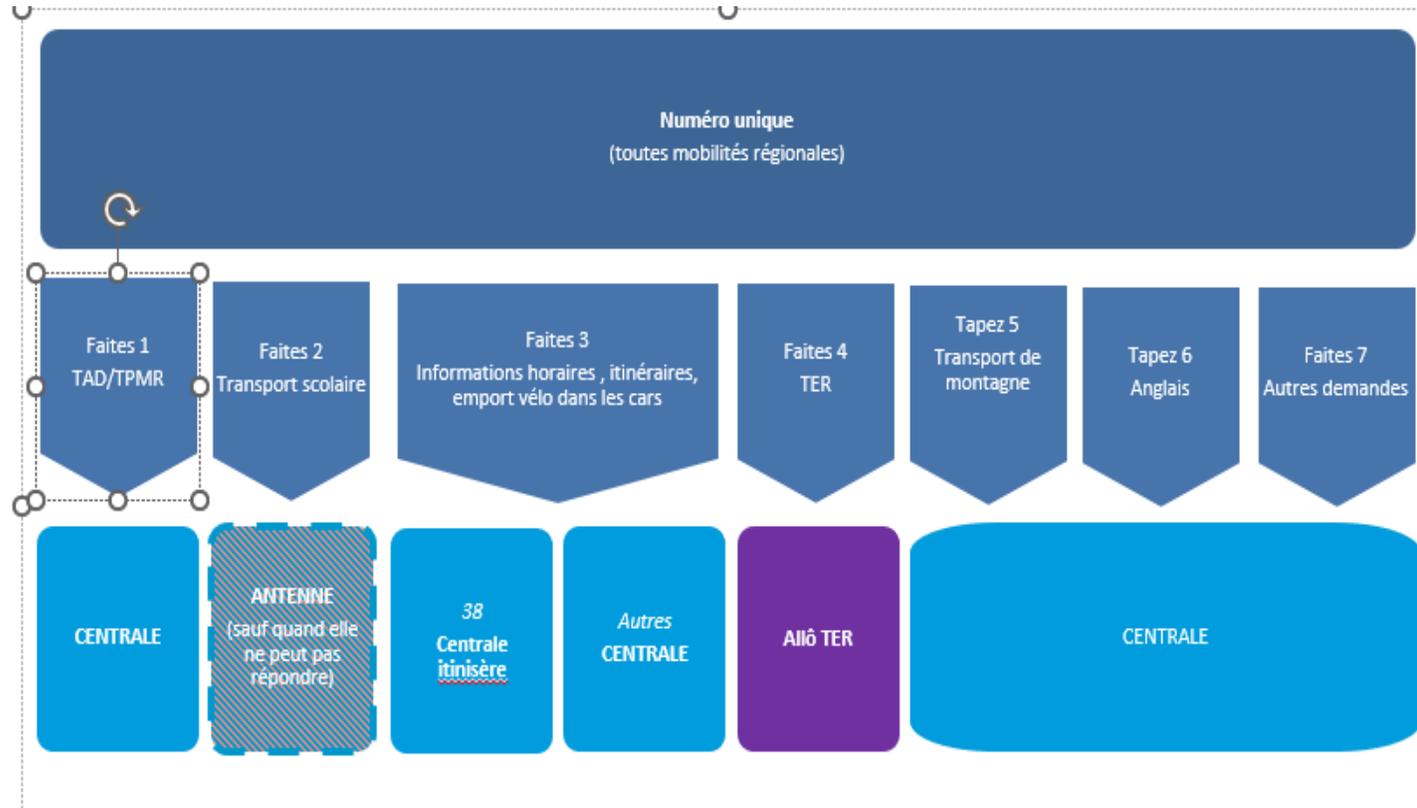
Depuis l'été 2023 un numéro unique 04 8000 7000 (accessible du lundi au samedi de 8h à 19h)

Les déploiements 2024 :

- TAD 26 en janvier 2024
- CC Coll'inCommunauté Printemps 2024
- **Ouverture du choix Transport scolaire (choix) en mai 2024 pour toutes les antennes**
- TAD 42 en septembre 2024
- **Ouverture d'un choix saisonnier (choix 5) pour les transports de montagne**

En 2025 :

- Intégration du TAD de trois CC : Sources du lac d'Annecy (74), Montagnes du Giffre (74), Yenne (73) ;



Allo, La Région vous transporte

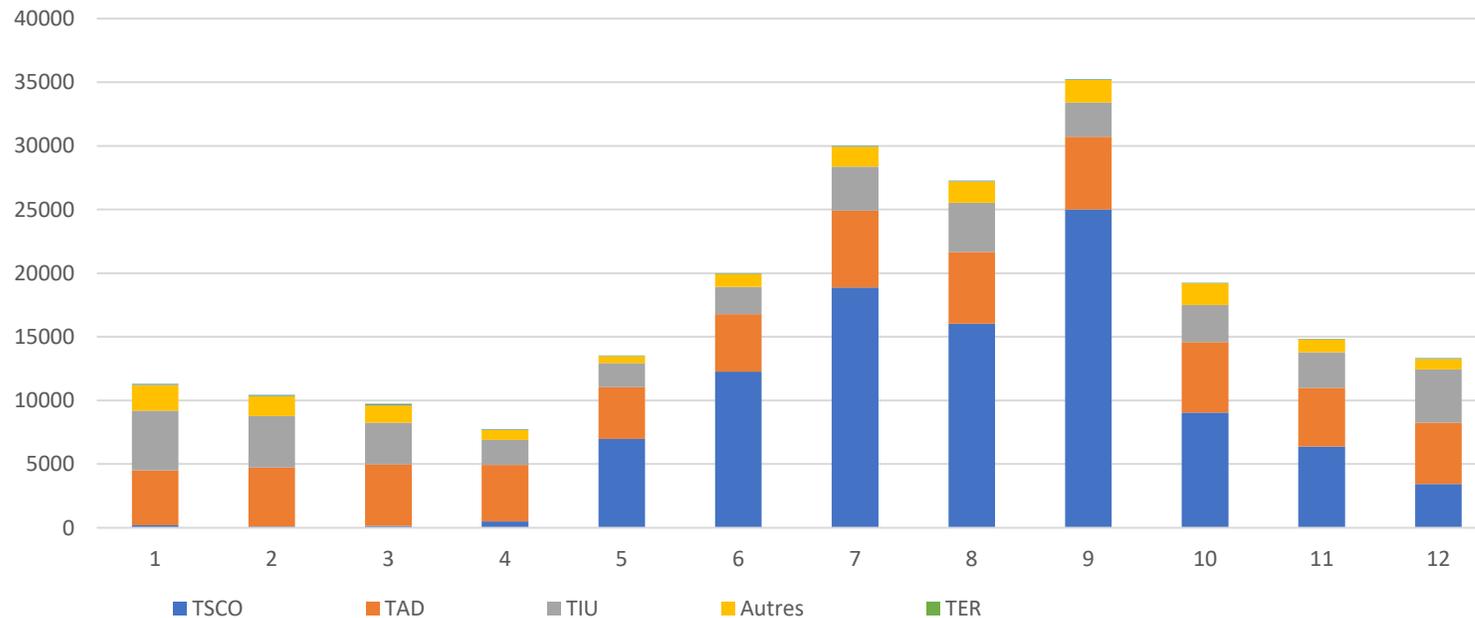
Chiffres 2024

228 558 appels traités

20% des appels en septembre

16% des appels scolaires sur la semaine 36 (semaine du 2 au 8 septembre 2024)

Appels traités par choix du serveur vocal et par mois



Transport scolaire
48% des appels concernent le transport scolaire



TAD
27% des appels concernent des informations ou réservations pour le transport à la demande



Transport interurbain
18% des appels concernent des informations relatives au transport interurbain



Autres demandes
7% des appels concernent des appels Autres (dont TER et appels en anglais). Une majorité de ces clients n'a pas su faire un choix dans le SVI

Produits stupéfiants

Contexte

- L'accident dramatique de Châteaudun (Eure-et-Loir) le 30 janvier dernier
- 9 000 contrôles routiers réalisés par les forces de l'ordre dont 45 tests positifs
- Chaque année, 700 personnes sont tuées sur les routes dans un accident impliquant un conducteur ayant consommé des drogues, soit 21 % de la mortalité routière
- Les délits liés à la conduite sous l'emprise de drogues ont plus que doublé en six ans, passant de 55 398 en 2017 à 126 526 en 2023, d'après les données de l'ONISR

Produits stupéfiants

La Charte Région / FNTV

Signée le 7 avril, la Région et la FNTV s'engagent ensemble à promouvoir :

- La réalisation d'un test de dépistage de stupéfiant, au moins 1 fois par an, sur chaque conducteur, de manière aléatoire et inopinée ;
- La réalisation d'un deuxième test de dépistage de stupéfiant, sur au moins 20 % des effectifs de conducteurs ;
- La mise en place d'un dépistage systématique à l'embauche des nouveaux conducteurs ;

Spécifiquement la FNTV s'engage à promouvoir des actions auprès de ses adhérents :

- Pour encourager l'intégration dans le règlement intérieur de l'entreprise de la pratique de tests sur les conducteurs ;
- Pour encourager les entreprises à sensibiliser tout au long de la vie professionnelle les conducteurs.

Spécifiquement la Région Auvergne-Rhône-Alpes s'engage à :

- Imposer des clauses dans les contrats de roulage pour prendre en compte les engagements de dépistage précités et proposer des avenants à tous les contrats en cours ;
- Informer les familles régulièrement des résultats des actions présentées dans cette charte.

– Nouvelle tarification scolaire rentrée 2025-2026

- 200 tarifs différents sont recensés sur la base de ceux hérités des départements. Ces tarifs n'ont pas été modifiés depuis le transfert de compétence en 2017 ;
- Le coût moyen annuel par élève transporté était estimé à 1 200 € en 2017, il est aujourd'hui évalué à près de 1 500 €. Les recettes perçues par la Région au titre des tarifs actuels couvrent 4% des charges, le reste étant à la charge du contribuable ;
- La disparité de tarifs actuel est contraire au principe constitutionnel d'égalité des usagers, conforté par la jurisprudence administrative et des réponses ministérielles rappelant l'obligation d'harmonisation dans un « délai raisonnable » (arrêt fondateur du principe de différenciation tarifaire CE 10 mai 1974 Denoyez et Chorques) ;
- Par courrier en date du 6 décembre 2024, l'Etat sollicite auprès de la Région « une harmonisation, dans un délai raisonnable » ;
- Une convergence tarifaire présente l'opportunité d'offrir aux usagers une gamme tarifaire plus simple et de nouveaux services s'adaptant à l'évolution des pratiques de mobilités des jeunes et des situations familiales.

– Nouvelle tarification 2025-2026 délibérée en CP de mars 2025 « Scolaire+ Mobilité Région »

Approbation d'un droit d'inscription pour accéder aux transports scolaires régionaux sur l'ensemble du territoire régional, à compter de la rentrée scolaire 2025-2026, sans distinction de régime (interne, demi-pensionnaire ou externe), selon les modalités tarifaires ci-après :

- Pour tous les élèves « ayants droit » et « non-ayant droit » bénéficiant du transport scolaire de la Région : **accès à l'ensemble du réseau routier « Cars Région » (hors lignes spécifiques mentionnées dans les règlements des transports scolaires), aux lignes « Cars Région express » et au TER en Auvergne-Rhône-Alpes ;**
- Pour les élèves « ayants droit », qui fréquentent **une école maternelle ou élémentaire : gratuité** des transports scolaires routiers régionaux ;
- Pour les élèves « ayants droit », qui fréquentent **un collège ou un lycée** : un tarif équivalent à 10 € par mois sur 12 mois, soit **120 € sauf en Haute-Loire, Savoie et Puy-de-Dôme** où les tarifs en vigueur étaient supérieurs à 120 € ;
- **Pour les élèves « non-ayant droit » : application d'un tarif harmonisé à 225 €** (ce montant peut être modulé localement comme précisé dans les règlements concernés notamment au regard des conventionnements avec les autorités organisatrices de second rang – AO2) ;
- Pour toutes les familles : application d'une **réduction tarifaire de 50% proposée par rapport au tarif des « ayants droit » pour le 3^e enfant « payant », et gratuité à partir du 4^e enfant « payant » (et pour les enfants suivants) ;**
- Pour les élèves, enfants de parents **saisonniers : application d'une réduction de 50%.**

Délibérations également suivantes :

- La revalorisation automatique de ces tarifs de base à chaque rentrée scolaire, à partir de la rentrée scolaire 2026-2027, avec une formule d'indexation basée sur l'indice des prix à la consommation établie par l'Insee au 31 août de l'année précédente. Les tarifs scolaires indexés sont arrondis à l'euro supérieur ;
- En cas d'inscription tardive à partir du 20 juillet : l'application pour tous d'une **majoration forfaitaire de 30 €.**

CARS RÉGION LOIRE :

- Ajustement de l'offre des lignes régulières dont le contrat se renouvelle à la rentrée de septembre 2025 : L12 Bourg Argental St Etienne, L30 Feurs Montbrison, L33 Noirétable Feurs, L34 Panissières Feurs, L35 Chazelles sur Lyon Montbrison, L40 Maclas Vienne et L41 Pelussin Annonay
- Création de la ligne régulière L43 Maclas <> St-Clair du Rhône (ancien service TAD de la ligne L40) , et de la ligne L44 / Lyon <> Parc du Pilat (ancien service cars Région découverte de la ligne L40)
- Transformation de deux lignes régulières en lignes scolaires : L10 / Montrond <> Andrézieux et L42 / Chuyer <> Roussillon
- Transformation de la ligne C2 coexploitée entre Région et SEM en deux lignes gérées par chaque autorité organisatrice
- Maintien de 4 lignes de TAD sur 8 en expérimentation sur le territoire du Nord Loire (L50, L51, L53, L54)
- Création d'une nouvelle ligne scolaire pour les élèves internes du lycée de Noirétable au départ de Roanne

CARS RÉGION HAUTE-LOIRE :

- Déploiement de la billettique OÙRA sur les 20 lignes régulières à partir de février 2024
- Billettique ouverte aux scolaires et aux usagers commerciaux
- Renouvellement des marchés publics des lignes régulières pour la rentrée 2026. Adaptation de l'offre en fonction des résultats des enquêtes de ligne.

CARS REGION ARDÈCHE

Relance des DSP des lignes Cars Région Express

- Ligne X73 Aubenas-Privas-Valence-Valence TGV
- Ligne X74 Aubenas-Montélimar-Valence TGV
- Ligne X76 Vallon Pont d'Arc – Montélimar – Valence TGV :

=> DSP en cours d'attribution. Des cars Hydrogène sont prévus pour les lignes X73 et X74

Renforcement estival les dimanches de la ligne Montélimar - St Martin d'Ardèche

Ouverture nouvelle déviation Le Teil

=> les lignes X74 et X76 prennent cette route au lieu de la RD107. Date de mise en place 1er mai 2025.

UN RÉSEAU POUR L'ARDÈCHE (E)

Un réseau régional de transport interurbain au service des Ardéchois



INVESTISSEMENTS DANS LES GARES

LYON Part Dieu :

- Transformation du bâtiment des voyageurs : Travaux avancés à plus de 90% (en cours : rénovation du Hall historique et construction du nouveau Bâtiment F et de son COEG ; 228 M€ financés par l'Etat, la Région et la SNCF),
- Voie L, parking loueurs (100 M€ financés par l'Etat, la Région et la SNCF),
- Vidéosurveillance par le CRST



INVESTISSEMENTS DANS LES GARES

LYON Part Dieu :

- Transformation des abords : livraison de la place basse coté Boulevard Viviers Merle, permettant un accès direct au métro B et à la nouvelle vélostation Métropole de Lyon de 1500 places. Ouverture complète (avec les aménagements paysagers) de la place prévue début 2027.

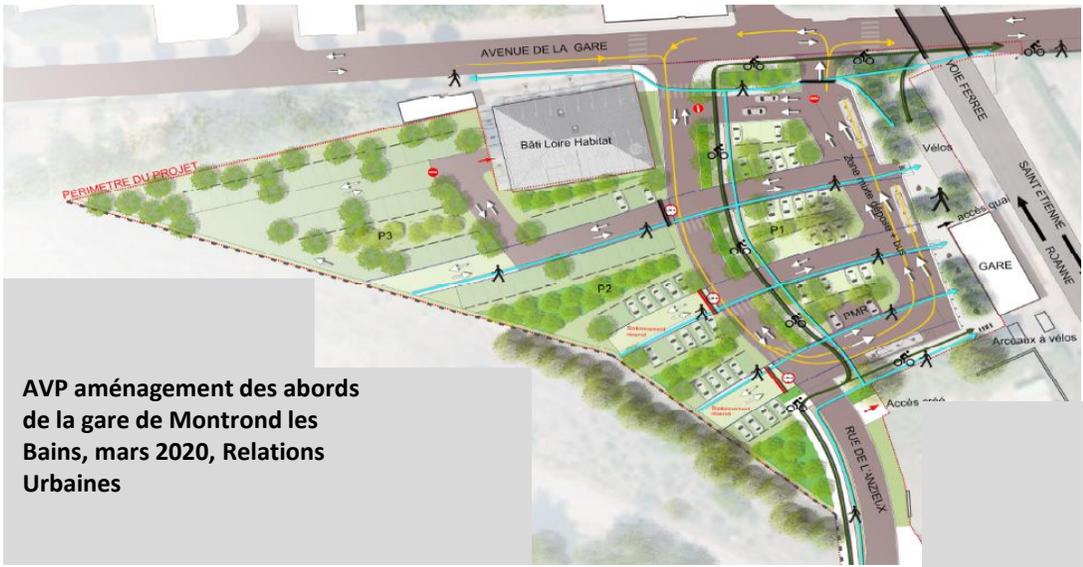


Réaménagement des abords de la gare de Montrond-les-Bains :

- Réaménagement du parvis, de la halte routière et du parking de la gare : 1,6M€ dont 385K€ Région *Livrée en février 2024*
- *Accompagnement SNCF sur les services*

Création d'un Abris sur les quais à Saint Romain le Puy (MOA G&C)

- Livraison décembre 2024
- Financement 75% Région 25% SNCF Gares& Connexion via PAI gare



Remise à niveau Haute-Loire (MOA G&C)

- Aurec sur Loire / Bas Monistrol / Chamalière sur Loire / Darsac / Lachaud Curmilhac / Pont de Lignon / Retournac / Vorey
- Livraison été 2025
- Financement 75% Région 25% SNCF Gare et Connexion via PAI gare



LA QUALITE DU CONFORT EN GARE

Projet de rénovation et modernisation des espaces d'attente (financement PAI)

- Saint Chamond (120K€)

PRINCIPAUX "PLACE DE LA GARE" RÉALISÉS MOA SNCF GARES & CONNEXIONS

TAIN L'HERMITAGE – WINE & RIDE



St Etienne la terrasse – Pompes funèbres



L'ACCESSIBILITÉ DES TRANSPORTS FERROVIAIRES

AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT DES GARES

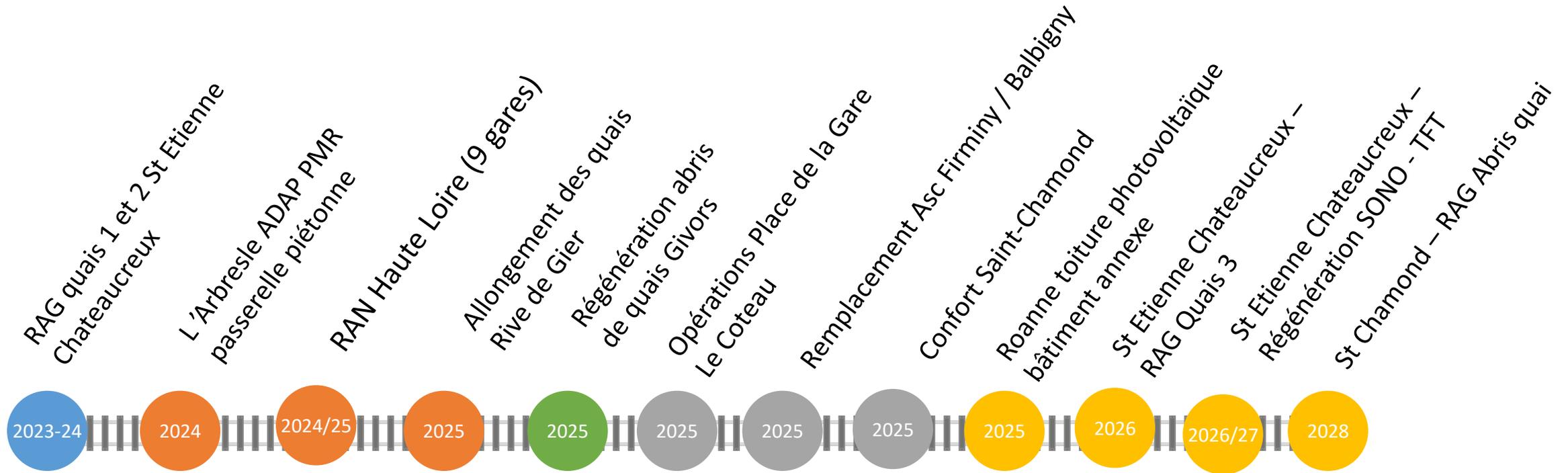
- **55 gares sont accessibles sur le périmètre SNCF, soit 67% des gares classées prioritaires** (38 gares régionales et 17 gares nationales).
- **Etudes en cours** : Rives, Le-Péage-de-Roussillon, Lyon-Vaise, Meximieux, Montmélian...
- En mars 2024, près de **128 M€** avaient été engagés (60 M€ par l'Etat, 45 M€ par la Région, 18,5 M€ par SNCF G&C et plus de 4 M€ de contributions de collectivités).

Déploiement de balises sonores en entrée des gares régionales : Issu des demandes exprimées par les associations en groupe de travail Transport et handicap visuel :

- 4 visites de gares avec des représentants d'associations
- Analyse gare par gare de la localisation de la balise et du message à délivrer
- 1ere convention de 601 k€ financés à 100% par la Région: déploiement réalisé dans 53 gares et en cours dans 58 autres gares,
- 2eme convention de financement pour un déploiement complémentaire pour 500K€ 100% Région délibéré à la CP de décembre 2024.



PRINCIPAUX TRAVAUX SUR PÉRIMÈTRE G&C



4. Perspectives

Les partenaires financeurs de la préfiguration du SERM :

Etat, Région, Métropole de Lyon, SYTRAL Mobilités avec la participation du SMT AML

Aux côtés de SGP, SNCF Réseau et SNCF Gares&Connexions

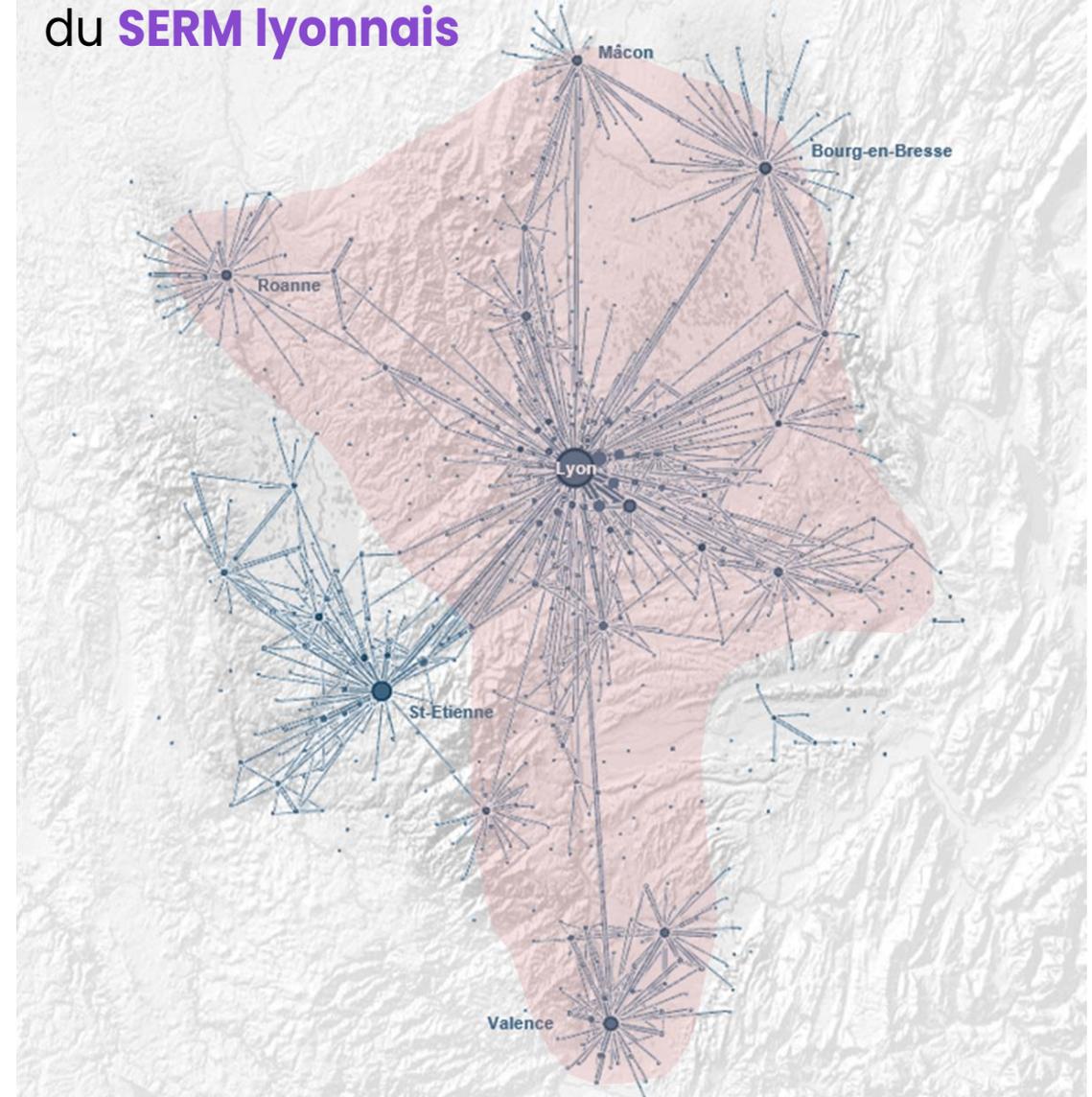
Plus d'une cinquantaine d'acteurs partenaires associés:

- Départements (7)
- AOM 12
- ECPI 24
- Acteurs de l'aménagement concessionnaires d'autoroute
- Acteurs économiques, association d'usagers
- Autres acteurs institutionnels

Un premier comité de pilotage qui s'est tenu le 12 mai.

Schéma d'ensemble en cours de construction avec atelier de concertation avec les acteurs du périmètre d'influence début juillet

Périmètre d'influence du **SERM lyonnais**



LES ÉTUDES D'OPPORTUNITÉ DE L'ÉTOILE FERROVIAIRE STÉPHANOISE

EVOLUTION DE L'OFFRE TER DANS LE CADRE DES ÉTUDES EFS



Réalisation d'**ÉTUDES D'OPPORTUNITÉ** sur la brique ferroviaire, **SOUS MAÎTRISE D'OUVRAGE DE SNCF RÉSEAU** portant sur plusieurs scénarios d'offres issus des Etudes de l'étoile ferroviaire stéphanoise

APPLIQUER LES CONSTITUANTS D'UN SERM

Volume de l'offre + Lisibilité + Cadencement + Amplitude horaire

(Un service incitatif le week-end, une fluidité du parcours usagers dont une intégration tarifaire, une qualité des rabattements tous modes etc.)

EN TROIS TEMPS

COURT TERME

OBJECTIFS « faire plus avec l'existant »

- ⇒ Cadencer à la ½ heure en heure de pointe / à l'heure en heure creuse
- ⇒ Elargir l'amplitude de l'offre

SANS MODIFIER LES INFRASTRUCTURES

ET AVEC LE MATÉRIEL ROULANT

DISPONIBLE

Missions de/vers Lyon intégrées dans l'offre court terme du SERM lyonnais

MOYEN TERME

OBJECTIF « faire les premiers renforts d'offre accessibles »

- ⇒ Cadencer à la demi-heure en heure de pointe
- ⇒ Desservir la nouvelle halte de La Grand-Croix

INVESTISSEMENTS LIMITÉS par rapport à la cible long terme et compatibles fonctionnellement et temporellement

CIBLE LONG TERME

OBJECTIF « développer l'offre à la demi-heure »

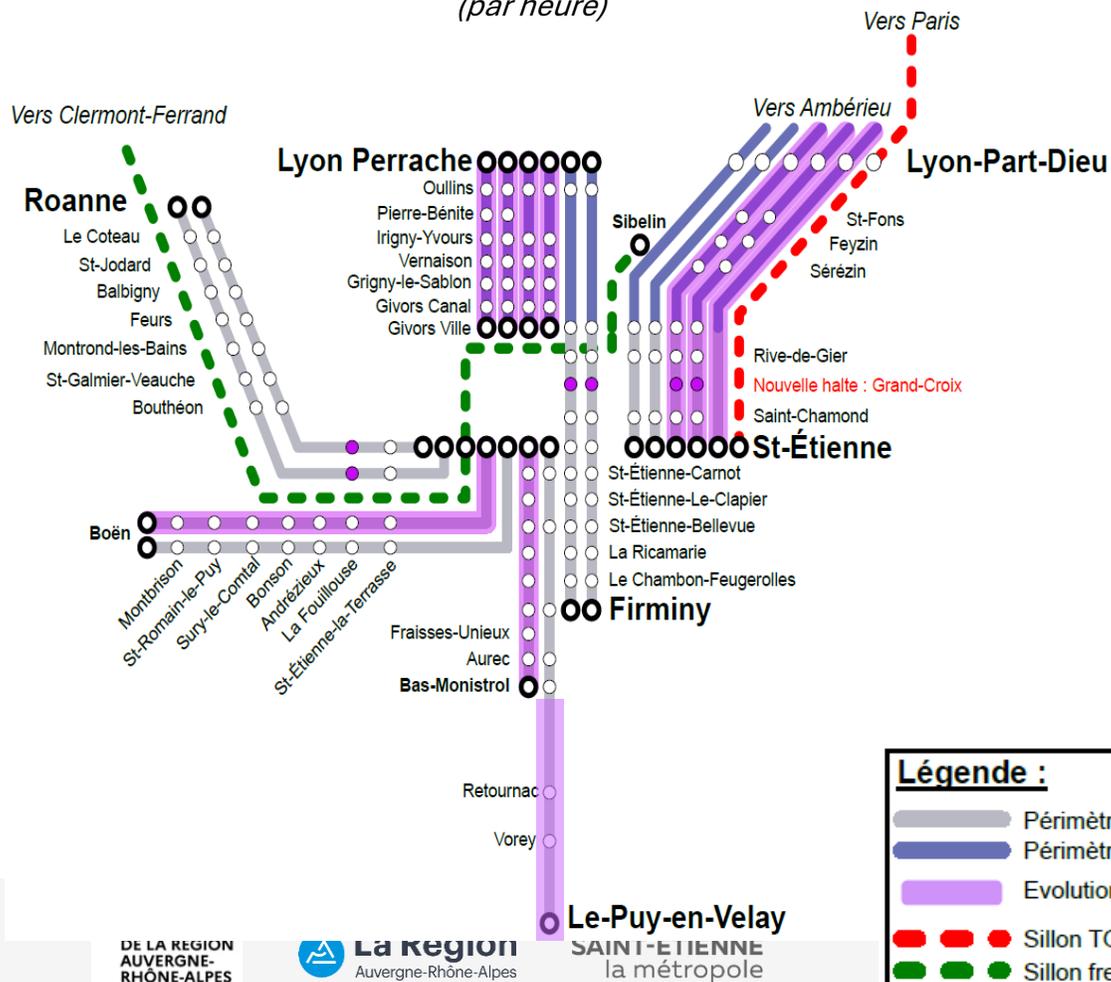
- ⇒ St-Etienne – Lyon Part-Dieu : cadencer 4 trains / h / sens systématiques en heure de pointe
- ⇒ Autres branches : cadencer 2 trains / h / sens systématiques en heure de pointe

Mise en service des aménagements de l'EFS et de l'EFL

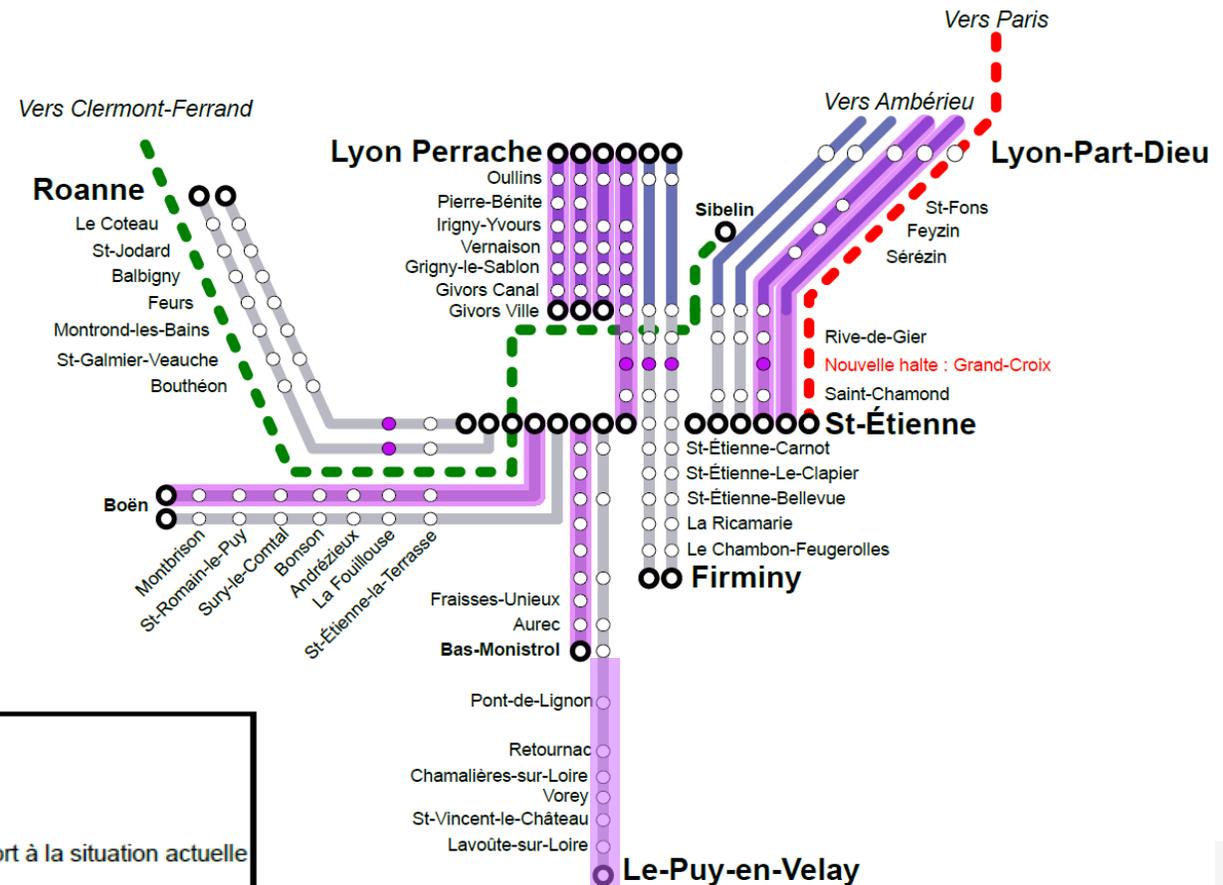


2 SCÉNARIOS RÉALISABLES EN 2040-2045

**Scénario : 4 trains Saint-Etienne - Lyon Part-Dieu
+ 1 train direct / 2 trains Saint-Etienne - Lyon Perrache**
(par heure)



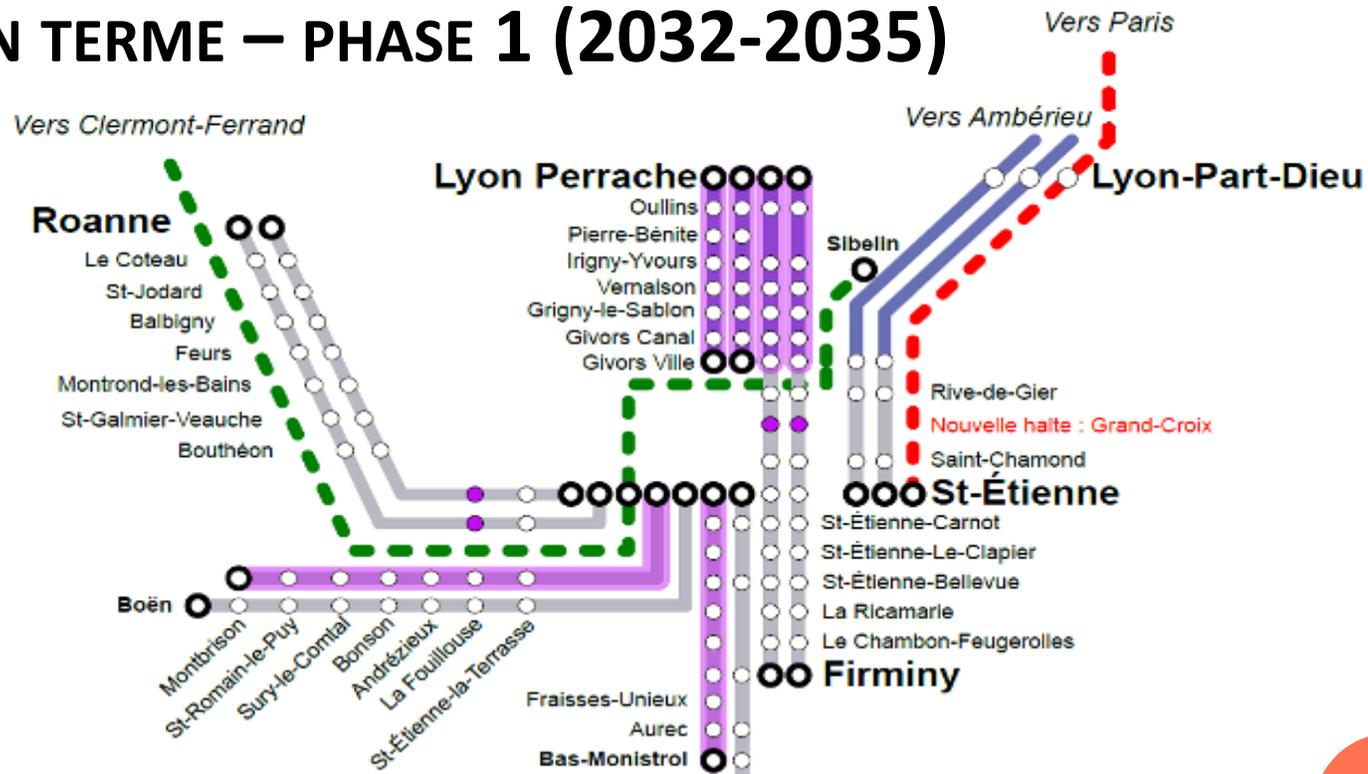
**Scénario : 3 trains Saint-Etienne - Lyon Part-Dieu
+ 1 train direct / 3 trains Saint-Etienne - Lyon Perrache**
(par heure)



Légende :

- Périimètre de l'EFS
- Périimètre de l'EFL
- Evolution par rapport à la situation actuelle
- Sillon TGV 1h/2
- Sillon fret 1h/2

MOYEN TERME – PHASE 1 (2032-2035)



Ligne LE PUY, entre Bas-Monistrol et Le Puy :

Choix à opérer

- . train semi-direct toutes les heures (2 arrêts)
- . train omnibus toutes les heures (6 arrêts) : + 4 et 5 mn selon le sens

Légende :

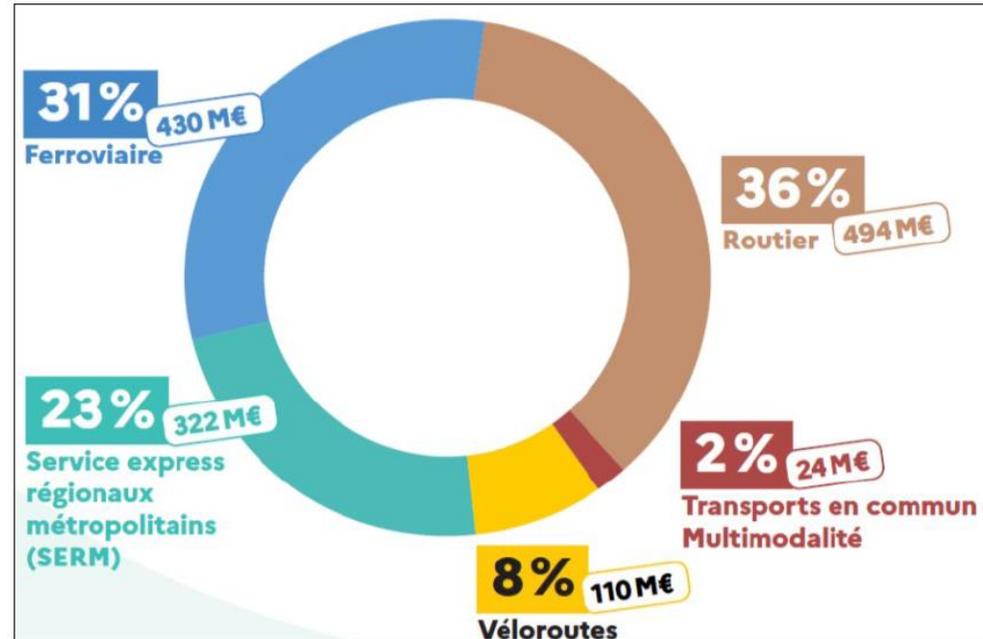
- Périmètre de l'EFS
- Périmètre de l'EFL
- Evolution par rapport à la situation actuelle
- Sillon TGV 1h/2
- Sillon fret 1h/2

Région Auvergne-Rhône-Alpes

SAINT-ÉTIENNE la métropole

SEM

- Une première enveloppe Etat/Région de 620 M€ portée à 697M€ chacun



- Maquette financière en voie de finalisation. Retours vers les territoires prévus cet été.
- Projet d'avenant transmis par l'Etat à la Région : réponse Région en cours et transmission aux territoires prochainement.
- Lancement des procédures administratives en parallèle : évaluation environnementale restituée, l'avis l'AE, consultation du public et avis du CESER.
- Objectif de signature de l'avenant mobilités du CPER à l'automne 2025.

Zoom sur le matériel ferroviaire : schéma directeur matériel lancé en 2024

3 Milliards € d'ici 2035 : modernisation et acquisitions

ACQUISITIONS (environ 1.6 Md €) :

De 2024 à 2027 : 36 nouvelles rames mises en circulation

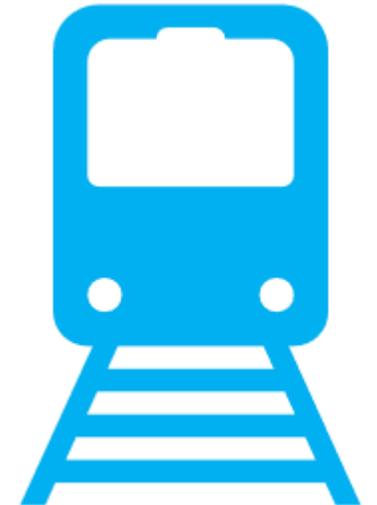
- 19 Regio2N + 10 commandés en mars 2025 pour assurer l'emport au droit des agglomérations
- 4 rames pour Saint-Gervais-Vallorcine en 2026
- 3 rames Regiolis à motorisation H2 en 2027 pour l'étoile de Clermont et Clermont-Lyon

De 2028 à 2035 : une centaine de rames

- Remplacement des Corail : environ 55 rames
- Renforcement de l'emport : gros porteurs et tram-train : environ 30 rames

ENTRETIEN ET MODERNISATION (environ 1.5 Md €) :

Opérations de maintenance des rames (1.3 Md€) et création de nouveaux ateliers (250 M€).



» Augmenter de 30% le nombre de rames à l'horizon 2035

- Acquérir directement ou indirectement environ 150 rames (TER et Léman Express), soit, en intégrant les radiations, 115 rames supplémentaires ; soit 30% de rames automoteurs en plus (de 383 à 498 rames)
- environ 60 000 places supplémentaires, en complément des 173 000 places assises + debout (normes constructeur)
- Enclencher la commande du remplacement des 84 rames X73500 pour une livraison entre 2036 et 2040

» Optimiser l'utilisation du parc disponible

- Faire circuler plus le parc existant : viser une hausse d'au moins 15% de l'utilisation du matériel. A titre d'illustration, sur l'étoile lyonnaise, on pourrait faire circuler 80 trains en plus par jour dès 2027, soit l'équivalent d'environ 35 000 places supplémentaires par jour
- Augmenter la disponibilité du parc par une optimisation des process de maintenance : 3% d'amélioration de la disponibilité sur le parc actuel correspond à environ 12 rames en plus (source : rapport Chambre Régionale des Comptes – janvier 2024)
- Achever, entre 2028 et 2031, le programme OPTER des opérations mi-vie AGC et TER2N PG, ce qui libérera 10 rames supplémentaires

» Renforcer notre capacité de maintenance pour améliorer la production

- 250 M€ pour moderniser et agrandir les ateliers de maintenance
- 1,3 Md€ pour rénover et entretenir le parc, avec notamment 171 rames « remises à neuf » pour 20 ans (rames rénovées entre 2024 et 2031)

5. Actualités services usagers

CHALLENGE MOBILITÉ (15E ÉDITION) :

JEUDI 5 JUIN 2025

L'événement mobilité n°1 en Auvergne-Rhône-Alpes

Journée annuelle régionale de sensibilisation aux changements de comportements sur les déplacements, organisée sous forme d'un grand défi inter-employeurs : aller au travail autrement que seul dans sa voiture !

Ouvert à tous les établissements privés, publics, associatifs de la région. Ce sont les établissements qui s'inscrivent et mobilisent leurs salariés

Des résultats immédiats sur les habitudes de déplacement :
70 % de reports modaux durables après chaque Challenge !

Bilan de la 14^e édition (4 juin 2024) :

- 68 offres promotionnelles dans toute la région pour tester de nouveaux modes de déplacement
- 2 922 établissements inscrits
- 444 500 salariés sensibilisés
- 96 000 salariés participants
- 1 452 000 km réalisés en mode alternatif à la voiture individuelle
- 68 tonnes équivalent CO2 économisées

Au travail j'y vais autrement.

Challenge Mobilité!

avec  La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Jeudi
5 juin
2025



PARTICIPEZ AU :
challengemobilite.auvergnerhonealpes.fr

Des offres promotionnelles sur de nombreux réseaux de transport et de services de mobilité le 5 juin !

Oùra, bien plus qu'une carte!

- Un **site Internet et une appli** pour faciliter vos déplacements sur ses 56 réseaux partenaires pour des trajets sans couture, qu'ils soient :
 - ❑ Tout près de chez vous
 - ❑ D'un bout à l'autre de la Région
- Depuis février 2025, des médias modernisés et plus ergonomiques, vous faisant bénéficier :
 - ❑ D'un calculateur d'itinéraires plus performant, avec des propositions plus variées et favorisant l'intermodalité
 - ❑ D'une boutique web et prochainement des achats possibles depuis l'appli Oùra
 - ❑ De l'intégration progressive des informations en temps réel (12 réseaux à date)
 - ❑ Des informations de tous les réseaux partenaires (plans des lignes, horaires)



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

oùra

**Bien +
qu'une carte !**

Organisez vos trajets
en **trains, cars, bus**
via **le site** et **l'appli mobile**

- 🔄 Calculs d'itinéraires
- 🛒 Boutique
- 📍 Trafic en temps réel
- 📅 Horaires et plans des lignes

Rdv sur **Oura.com**
ou téléchargez l'appli



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Co-financé par
l'Union européenne

La Région vous transporte

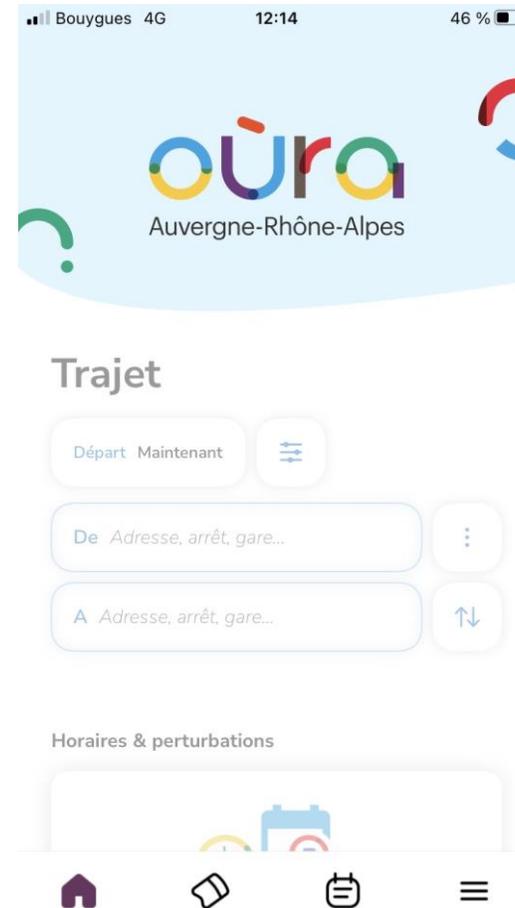
Des services enrichis dans les prochains mois

Des améliorations en continu sur l'information

voyageurs : intégration de Géovélo dans le calcul d'itinéraires, guidage externe marche / vélo depuis l'application ...

À la rentrée 2025, l'application Oûra proposera également de la vente en ligne de M-ticket sur les réseaux partenaires volontaires, dont les réseaux régionaux TER, Cars Région Express, Cars Région.

A partir de 2026, de nouveaux services de mobilité viendront enrichir l'information-voyageurs, et le rechargement de carte Oûra par Smartphone NFC seront proposés.





Merci